



HAL
open science

Mobiles et modalités de déconnexion aux technologies digitales chez les lycéens

Damien Moreno

► **To cite this version:**

Damien Moreno. Mobiles et modalités de déconnexion aux technologies digitales chez les lycéens. Education. 2017. dumas-01799454

HAL Id: dumas-01799454

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01799454>

Submitted on 24 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**MASTER
METIERS DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION**

Mention	Parcours
2 nd degré	Documentation

MEMOIRE

Mobiles et modalités de déconnexion aux technologies digitales chez les lycéens.

Damien Moreno

Directrice de mémoire (en précisant le statut)	Co-directeur-trice de mémoire (en précisant le statut)
Mme Nicole Boubée MCF en sciences de l'information et de la communication	
Membres du jury de soutenance : (en précisant le statut)	
- Mme Cécile Gardiès P.U en sciences de l'information et de la communication	
- Mme Nicole Boubée MCF en sciences de l'information et de la communication	
Soutenu le 06/06/2017	

« Les inventeurs transforment plus les hommes et le monde
que les généraux et les hommes d'Etat »

Paul Nizan

Remerciements :

Mes sincères remerciements vont à Alexia, Maëva, Lilou, Laura, Cécile, Enzo, Louis, Félix et Aurélien qui m'ont consacré de leur temps et m'ont témoigné leur confiance en me dévoilant un peu d'eux-mêmes.

Mes sincères remerciements vont également à Nicole Boubée pour sa constante disponibilité et qui durant deux ans, m'a accompagné avec une bienveillance et une gentillesse qui n'ont d'égales que son humanisme et son professionnalisme.

Merci également à Edith de Saxcé, Cécile Lafite, Souad Malki, Gilles Sahut, Maryse Lagarde et toute l'équipe de la médiathèque de l'ESPE Toulouse Saint-Agne et plus généralement à tous les personnels de l'ESPE de Toulouse Saint-Agne.

Merci aux archives ouvertes et à tous.tes celles et ceux qui œuvrent de près ou de loin à la libre circulation du savoir et de la connaissance.

Merci à tous.tes mes camarades de la promotion 2015-2017 du MEEF Documentation.

Merci à Mme Michèle Pointet, proviseure du Lycée Saint-Sernin de Toulouse pour son aide dans la réalisation de ce travail.

Merci à mes collègues du Lycée St Sernin, Lucile Gadanho, Catherine Bloch, Bertrand Bon, Pascale Goi, Suzanne Fernandez et Estelle Guiraudie.

Merci à Virginie Kerbellec, ma tutrice académique pour son soutien durant toute cette année.

Merci à Lisa Pujol, pour son soutien et sa précieuse relecture.

Merci enfin à mon frère et à mes parents pour leur soutien et leur indéfectible amour.

RÉSUMÉ

Ce travail de recherche se fixe pour objectif de déterminer les mobiles et les modalités de déconnexion des technologies digitales chez les lycéens. Il s'agit de comprendre dans quelle mesure, alors que ces technologies occupent généralement une place prééminente dans leur quotidien, ils se désengagent de leurs activités en ligne, pourquoi ils le font et selon quelles modalités. L'étude s'inscrit dans une approche qualitative et s'appuie sur une série de sept entretiens semi-directifs menés entre les mois de janvier et avril 2017 auprès d'un échantillon de neuf lycéens âgés de 15 à 17 ans. Un travail d'analyse thématique transversale des 280 minutes d'entretien réalisées, a permis de faire le constat que d'une part les phénomènes de déconnexion trouvent leur source dans la quotidienneté de l'usage des technologies digitales et qu'ils répondent à des logiques de préservation de soi et des temps sociaux, et de régulation de la présence en ligne. L'analyse montre enfin que les pratiques de déconnexion prennent la forme de mécaniques itératives de fragmentation de l'usage semblables à un fonctionnement commutatif et qu'elles s'insèrent dans des logiques de prise en charge du soi et d'*empowerment*.

Mots-clés :

Déconnexion – internet – réseaux sociaux numériques – off-line – appropriation – usage – technologie digitale - TIC – commutation – empowerment – EMI – écrans

TABLE DES MATIERES

Introduction	7
<u>Partie 1- État de la question</u>	9
1.1- Un triple contexte culturel	9
1.2- Usage de l'Internet : un bref état des recherches	10
1.2.1- Usages des technologies digitales : diffusion et adoption	10
1.2.2- Usage des technologies digitales : conception et utilisation	11
1.2.3- Polarité des usages : les technologies digitales comme bénéfiques pour l'utilisateur	12
1.2.4- Polarité des usages : les technologies digitales comme préjudices pour l'utilisateur	13
1.3- Non-accès, non-usage : les fractures numériques	14
1.4- Usage et déconnexion volontaire : appropriation	15
<u>Partie 2- Méthodologie</u>	19
2.1- Une approche qualitative et inductive	19
2.2- La méthode des incidents critiques	20
2.3- Les entretiens semi-directifs	21
2.4- Le traitement des données	23
2.4.1- La retranscription des entretiens	23
2.4.2- L'analyse thématique transversale	23
2.5- Tableau synoptique des entretiens	24
<u>Partie 3- L'analyse thématique transversale des données</u>	25
3.1- La présence en ligne : point de départ de la déconnexion	25
3.2- Une présence en ligne inscrite dans des logiques d'intégration, utilitariste, de divertissement et d'oisiveté	26
3.3- Mobiles et modalités de déconnexion	27
3.3.1- Mobiles de déconnexion	27

3.3.1.1- Priorité au travail scolaire	27
3.3.1.2- Préserver les temps sociaux <i>IRL</i>	28
3.3.1.3- Préserver les activités électives	28
3.3.1.4- Santé et préservation de soi	29
3.3.1.5- La déconnexion comme mode de régulation de l'activité connectée	30
3.3.2- Modalités et formes de déconnexion	31
3.3.2.1- Une déconnexion temporaire et (majoritairement) volontaire	31
3.3.2.2- Une déconnexion partielle et maîtrisée	32
3.3.2.3- La déconnexion comme mise à distance du dispositif de connexion	34
3.3.2.4- Le dispositif de connexion porteur des modalités de la déconnexion	35
3.3.2.5- Dimension rituelle de la déconnexion	36
<u>Partie 4- Discussion finale</u>	38
4.1- La déconnexion comme vecteur de capacitation (<i>empowerment</i>) des individus	38
4.2- De la notion de déconnexion à celle de commutation	41
4.3- Implications professionnelles	43
4.3.1- La déconnexion et l'usage des médias commutatifs comme composante du parcours d'EMI des élèves	43
4.3.2- Exposition et addiction aux écrans : la déconnexion comme composante du parcours d'éducation à la santé des élèves	44
4.4- Les limites de l'étude	45
Conclusion	47
Bibliographie	49

INTRODUCTION

Connectés mais pas que...

Régulièrement évoquée, la « révolution numérique » caractérisée par un mouvement de numérisation généralisé de l'information et de sa mise en réseau à l'échelle planétaire via Internet est aujourd'hui inéluctablement engagée. Largement commenté depuis le milieu des années 1990, ce mouvement technologique disruptif massif (Christensen, 1997) s'est accompagné d'une tout aussi massive adhésion du grand public et d'un incroyable décollage des usages des outils et dispositifs d'informatique connectée. À tel point que la description et la compréhension du phénomène numérique s'est largement incarnée au travers de travaux issus de la théorie des usages, dans un premier temps héritiers des analyses d'Everett Rogers (1962) autour de la diffusion et de l'adoption, puis ceux de Akrich, Callon et Latour (1988) à propos de la conception et l'utilisation et enfin des travaux de De Certeau (1980) concernant les phénomènes d'appropriation. Ces travaux, s'ils ont permis de bien cerner ce qu'il se joue quant aux comportements des usagers, n'ont que peu investi les manifestations et les significations du « non-usage » en tant que déconnexion, c'est-à-dire en tant que désengagement d'une activité connectée. Désengagement partiel, temporaire et le plus souvent volontaire, tout entier inscrit dans les usages digitaux.

Pour autant il faut bien se garder de composer une analyse menant à l'analogie trop facile et trompeuse de l'usage enthousiaste et du non-usage hostile. D'autant qu'évoquer l'une sans l'autre revient à nier l'importance d'une fonction hautement stratégique des médias numériques : la fonction de commutation. En effet, l'Internet comme le téléphone, est un média commutatif. Guillaume (1998) définit cette fonction comme l'ensemble des « opérations qui permettent, en amont, pendant ou en aval d'un processus de communication ou d'information, de rechercher, d'établir, de maintenir, de modifier ou d'interrompre les liaisons entre les éléments pertinents pour ce processus ». Négliger cette fonction, c'est se priver de produire une pensée véritablement capable de rendre compte des usages qui sont fait de l'Internet et des médias numériques dans le sens où ces usages existent précisément parce qu'ils s'inscrivent dans une quotidienneté et dans un processus commutatif qui implique tout à la fois engagement (connexion) et désengagement (déconnexion).

Le travail de recherche entrepris ici, s'attache à interroger les pratiques et les représentations relatives à la déconnexion des technologies digitales chez les lycéens. Il s'agit de déterminer d'une part, les mobiles de la déconnexion afin de comprendre pourquoi ils se désengagent de

leurs activités en ligne, et d'autre part de savoir quelles en sont les formes et les modalités afin de comprendre de quelles manières ils le font.

Pour ce faire, nous avons entrepris, dans le cadre d'une approche qualitative, de mener huit entretiens semi-directifs auprès de neuf lycéens âgés entre 15 et 17 ans.

Dans une première partie, nous nous attacherons à dresser un état de la question sur les usages des technologies digitales dans lesquels s'inscrivent les phénomènes de déconnexion. Nous détaillerons ensuite notre démarche méthodologique avant de présenter les résultats établis d'après une analyse thématique transversale de nos données. Dans une quatrième partie, nous discuterons ces résultats à la lumière des notions d'*empowerment* et de commutation avant d'évoquer leurs implications professionnelles du point de vue du professeur documentaliste. Nous évoquerons enfin les limites de l'étude.

PARTIE 1 – État de la question.

1.1- Un triple contexte culturel :

Concernant les usages et non usages de l'Internet chez les jeunes, rappelons les contextes sociologiques, culturels et économiques dans lesquels ils s'inscrivent. Les contextes dans lesquels se déploient les technologies numériques et les usages qui en sont fait sont multiples. Multiples et cependant semblables puisqu'ils semblent se développer sur et autour de l'architecture réseau décentralisée de type client-serveur de l'Internet, véritable dispositif transmédiatique offrant et imposant de nouveaux modèles d'organisation des relations sociales, technologiques, économiques et culturelles (Jenkins, 2013). Jenkins nomme ce contexte « culture de la convergence ». Par convergence, Jenkins désigne « la circulation croissante des contenus entre médias et le fait que les utilisateurs, dans ce contexte, se portent plus volontiers au-devant de ces contenus, pour éventuellement se les approprier » (Cité par François, 2009) . Or les jeunes de 12 à 17 ans figurent parmi les plus gros utilisateurs de l'Internet (Brice *et al.*, 2015). Yolande Maury quant à elle, estime que cette « culture de la convergence » est à l'origine de nouveaux modèles d'usages médiatiques.

De surcroît, la « culture de la convergence » théorisée par Jenkins (2013) co-existe avec un autre contexte économique celui de la « culture de l'accès » dans et par lequel les usages tendent à supplanter la propriété et les réseaux les marchés (Rifkin, 2005). Dans ce contexte, être connecté est en train de s'imposer comme un droit stratégique du fait qu'il détermine lui-même l'exercice des droits fondamentaux historiques pour l'individu (s'informer, s'éduquer, se cultiver, s'exprimer etc...) (Negrepointe, 1995, cité par Rieffel, 2014).

Dans le même mouvement, les usages de l'Internet et des TIC s'accompagnent d'une revendication à l'accès libre et sans entrave pour tous à l'information, aux connaissances et aux données (Aigrain, 2011) donnant naissance à une « culture du partage » elle-même relayée et promue par les grands acteurs industriels du secteur dont elle soutient et nourrit les intérêts colossaux (Bouquillon, Miège et Moeglin, 2013).

Ce bref rappel contextuel, nous semble utile tant il nous apparaît que les usages et les non-usages des TIC¹ s'inscrivent dans cette triple culture de la convergence, de l'accès et du

¹- Technologies de l'information et de la communication

partage. Et l'on peut supposer qu'il en sera de même pour les phénomènes de déconnexion, leurs mobiles et leurs modalités.

1.2- Usage de l'Internet : un bref état des recherches :

En France comme dans le reste de l'Europe, aux États-Unis ou au Canada, la massification des usages de l'Internet depuis le milieu des années 1990 a donné lieu à de nombreuses études d'usages. Ces études, très variées dans leur champ disciplinaire (sociologie, SIC², LIS³, Informatique...) ainsi que dans leur approche (diffusion et adoption, conception et utilisation, usages et appropriation) (Proulx et Jauréguiberry, 2011) nous renseignent notamment sur les volumes d'usage et les taux d'équipement.

1.2.1- Usage des technologies numériques : diffusion et adoption :

Ce type d'études, à tendance quantitative, s'inscrit dans le sillage des travaux d'Everett Rogers et rendent compte d'une logique de *diffusion-adoption* (Proulx et Jauréguiberry, 2011). C'est le cas, notamment, des enquêtes et études menées régulièrement par divers instituts de sondages et institutions tels que IPSOS, le CREDOC ou le département d'Études et de prospective du Ministère de la Culture en France ou encore de l'institut *Pew Research Center* aux États-Unis. Ces études de nature quantitative offrent un bon baromètre des volumes d'usage et de pénétration des outils et applications numériques dans la société (Laurent, 2015) et dresse les grandes tendances culturelles telles que la montée d'une culture de l'écran chez les jeunes (Donnat, 2009). La conclusion principale des dernières études de ce type menées montre qu'en France et en Europe, les taux d'équipement numérique et d'accès à Internet ont explosés depuis 2004. En 2014, en France c'est quelque 83 % des ménages qui déclarent avoir un accès à l'Internet soit plus de quatre ménages sur cinq ; chez les ménages ayant des enfants, le chiffre passe à 96 % (Laurent, 2015). Le taux d'équipement en technologie numérique mobile n'est pas en reste puisque c'est près d'un individu sur deux qui dispose d'un smartphone ou d'un terminal numérique mobile pour se connecter à l'Internet. Une tendance à l'Internet mobile encore plus sensible chez les jeunes de 16 à 24 ans parmi lesquels c'est plus d'un individu sur deux qui est équipé (Brice *et al.*, 2015).

² - Sciences de l'information et de la communication

³- Library and information science (sciences de l'information et des bibliothèques)

De plus, la proportion des plus jeunes (12-17 ans) qui ont à disposition un triple équipement (téléphone fixe, mobile et accès à internet) est de 88 % alors qu'elle n'est que de 43 % chez les 70 ans et plus. Les jeunes (12-17 ans) constituent la plus grande part des internautes français (Brice *et al.*, 2015). L'internet mobile, à travers la pénétration de la tablette tactile dans les foyers français, prend une place de plus en plus importante au sein des foyers français. 35 % des personnes interrogées disposent d'une tablette à leur domicile (+6 points entre 2014 et 2015). À contrario, le taux d'équipement en ordinateur baisse légèrement, de même que la part d'individus disposant de plusieurs ordinateurs à domicile (Brice *et al.*, 2015).

Autrement dit, la prophétie d'un Internet omniprésent à laquelle Nicholas Negroponte⁴ se risquait en 1995 s'est réalisée. La connexion, que l'on définira ici comme l'engagement dans une activité en ligne, est devenue un standard. Un standard qui selon le fonctionnement commutatif du web (Guillaume, 1998) ne saurait exister sans son pendant, la déconnexion qui serait à contrario vu comme le désengagement d'une activité en ligne. En d'autres termes, il ne saurait y avoir d'engagement (d'usage) sans le retrait qui à la fois nous en sépare et nous y mène. Sans quoi, il s'agirait moins d'un engagement que d'un état perpétuel.

1.2.2- Usage des technologies numériques : conception et utilisation :

Aujourd'hui, si les motifs de cet engagement (action de commencer, mise en train de quelque chose) sont bien connus : expressivisme, logique relationnelle, quête de reconnaissance de soi (Denouël, Grangon, 2011), nos connaissances sur les motifs de la déconnexion, en revanche, restent insuffisantes. Or si les études sur la massification des usages ont aidé à produire une pensée juste sur les changements en cours depuis près de vingt ans, elles n'en restent pas moins incomplètes ; comme une médaille privée de son revers. Nous y voyons, quelque part, une altération de la réalité dans laquelle les usages numériques prennent les atours d'un nouvel horizon virtuel indépassable, de phénomènes autonomes et isolés déconnectés du monde physique.

Ces nombreuses études d'usage témoignent de l'émergence d'un grand « mouvement social » des médias (Lafrance, 2007) qui présentent ces derniers, l'Internet en tête, comme autant « d'outils de transformation, d'échange et de communication ». Nous sommes ici dans le modèle de l'usage à proprement parlé, héritier des travaux de Akrich, Callon et Latour (1988),

⁴- Cf. L'homme numérique, 1995.

dans lequel émerge la figure de « l'acteur-réseau » ou « usager-acteur » et de ses multiples formes d'appropriations sociales des objets techniques (Proulx et Jauréguiberry, 2011). À y regarder de plus près, on distingue dans ce mouvement - sauf exceptions (Livingstone, 2011 ; Le Douarin et Delaunay-Téterel, 2011) – que lorsqu'il s'agit des « jeunes »⁵ deux grandes tendances se dessinent dans les études qualitatives sur les usages. Deux tendances, héritières de l'imagerie du *Pharmakon*, le remède et le poison, où tantôt les usages se traduisent en bénéfiques, tantôt en préjudices pour les utilisateurs.

1.2.3- Polarité des usages : les technologies digitales comme bénéfiques pour l'utilisateur :

Ainsi, à travers ces études pléthoriques dont on ne saurait, ici, rendre le compte exhaustif, les applications et les divers outils numériques⁶ (blogs, réseaux sociaux, forums, messageries instantanées...) sont souvent identifiés comme des supports communicationnels qui viennent soutenir la construction des identités des adolescent.es, leur expression et leur socialisation. Dans une étude menée auprès des jeunes belges (16-24 ans), Brotcorne, Mertens et Valenduc (2009) révèlent que les usages commerciaux et administratifs de l'Internet sont sous représentés (ainsi que les services de recherche d'information). Les usages dominants chez les jeunes poursuivent davantage des objectifs de communication et de détente avec une forte dimension identitaire. En France, et plus généralement en Europe et Amérique du nord, plusieurs travaux convergent vers ce constat. C'est le cas pour l'usage du Web en général qui offre aux jeunes adolescents de nouveaux moyens de communication et devient un outil précieux pour gérer les tensions entre individualité et appartenance à un groupe de pairs et construire leur autonomie ; ainsi qu'un recours pour explorer les mondes sociaux et mieux appréhender « les mutations extrêmement rapides de leur corps et à des questionnements existentiels angoissants » (Metton, 2004).

Delaunay-Téterel (2008) décrit quant à elle l'implication des jeunes dans les plateformes de *blogging* comme une pratique sociale et identitaire par laquelle l'adolescent se constitue et anime un réseau social. Les blogs offrent ainsi selon elle « un moyen de compter ses proches,

⁵- Nous retiendrons ici le critère de l'âge avec une fourchette regroupant les individus de 12 à 24 ans

⁶-Dans un souci d'allègement du texte, nous emploierons dorénavant « l'adjectif substantivé », *numérique*, pour désigner les multiples outils, applications et services dérivés de l'Internet.

de donner à chacun une place spécifique, et de se constituer ainsi un ordre relationnel et intime ».

Par ailleurs, Allard (2007) évoque le mouvement par lequel l'internet mobile, objet communicationnel largement adopté (cf. *supra*) devient un « artefact expressif » incontournable. On retrouve une même analyse enthousiaste pour les sites de réseaux sociaux dans lesquels les jeunes internautes déploient des stratégies fines entre exposition de soi, visibilité et invisibilité (Cardon, 2008) ainsi que pour le web 2.0 qui participe du processus de façonnage des identités en fournissant un « support communicationnel visuel, sonore et textuel du Soi » (George, 2009).

1.2.4- Polarité des usages : les technologies digitales comme préjudices pour l'utilisateur :

À l'inverse, certains auteurs pointent du doigt les liaisons dangereuses de l'identité et de l'expressivité avec le numérique où celui-ci apparaît comme un risque de délitement du tissu social et du processus identitaire des adolescent.es.

Ainsi Aubert et Haroche (2011) voient dans l'avènement des médias numériques sociaux une injonction à la visibilité sans limite devant laquelle l'invisibilité et les espaces d'expérience intérieure, bastions et « fondements de l'ultime liberté de l'individu », reculent. Dans le même mouvement, Tisseron (2011), évoque l'apparition d'un désir « d'extimité » qui accompagne le développement des espaces médiatiques sociaux que sont les blogs, les sites de réseaux sociaux et autres applications du web 2.0 (ou web social). Il pointe alors le risque d'un rétrécissement de l'espace intérieur voire de son annulation pure et simple du fait de l'importance donnée à l'apparence. Coutant (2011), quant à lui, se réfère à Michel Foucault et envisage l'Internet et les médias sociaux numériques comme autant de « techniques de soi »⁷ ambivalentes qui encouragent une réflexivité faible et intermittente ainsi qu'une désorientation des internautes du fait du flux continu et instable de traces d'eux-mêmes et des autres. Il souligne la défaillance de la fonction de support identitaire des sites de réseaux sociaux, notamment du fait

⁷- Michel Foucault définit les « techniques de soi » ou « arts de soi » comme des techniques intellectuelles telles la lecture, l'écriture, le dessin ou encore le sport permettant « aux individus d'effectuer, seuls ou avec l'aide d'autres, un certain nombre d'opérations sur leur corps et leur âme, leurs pensées, leurs conduites, leur mode d'être ; de se transformer afin d'atteindre un certain état de bonheur, de pureté, de sagesse, de perfection ou d'immoralité » (cité par Alexandre Coutant).

des caractéristiques techniques opaques des dispositifs médiatiques qui échappent à leurs utilisateurs.

Pour Brotcorne, Mertens et Valenduc (2009), l'intégration dans la société de l'information est évaluée à l'aune d'usages « socioéconomiques » tels que l'utilisation de logiciels, la recherche et le traitement d'informations en ligne, les applications financières et commerciales ou encore les services publics en ligne. Or selon eux, les usages dominants des jeunes à forte dimension ludique, communicationnelle et identitaire, traduisent un décalage qui mène à des logiques d'exclusion de la société de l'information. Ce décalage peut être source de problèmes d'autonomie et d'insertion socioéconomique. Un décalage aggravé par les situations de « quasi déconnexion ». Les auteurs parlent alors de fracture numérique de second degré qui revêt une forte dimension d'exclusion socioéconomique. Kwok Choon et Caron (2012) décrivent quant à elles les sites de réseaux sociaux socionumériques comme des « espaces où se pratiquent différentes formes de surveillance (surveillance des propriétaires des sites, celle des États et celle des usagers qui s'épient eux-mêmes). Si ces travaux ont le mérite de mettre à jour les risques d'usage des médias numériques et les mécanismes d'expressivité et de socialisation dans lesquels s'inscrivent ses usages, ils ne rendent pas compte de la manière dont ceux-ci s'expriment dans une quotidienneté, c'est-à-dire aussi en dehors de la seule présence numérique.

1.3- Non-accès, non-usage : les fractures numériques :

En complément des études d'usage, la recherche a investi un terrain complémentaire, celui du non-usage. Dans un premier temps, au début des années 2000, ces études se sont inscrites dans le sillage de la « théorie de la diffusion » de Rogers, qui tente d'expliquer le cycle de vie d'une innovation et de comprendre comment celle-ci peut être adoptée ou non, en s'intéressant à la part des individus privés d'un accès aux nouvelles technologies numériques. Cette approche a fait apparaître la notion d'une première fracture numérique inscrite dans deux grands critères : le non accès et les inégalités d'accès aux équipements et aux infrastructures numériques (inégalités territoriales) ; et les inégalités d'accès d'ordre social (âge, sexe, revenu, niveau d'instruction) (Ben Youssef, 2004). À cette logique d'exclusion, certains chercheurs ont ajouté une logique de défiance sociale et idéologique à travers les portraits sociologiques d'usagers réfractaires (Granjon, 2010). Ainsi, les nombreuses études menées depuis la fin des années 1990 sur la fracture numérique ont abordé « de façon implicite » certaines manifestations

du non-usage du numérique (Kwok Choon, 2016). Ce faisant, ce sont les problématiques liées aux inégalités d'accès aux équipements et infrastructures numériques ainsi qu'aux inégalités d'ordre social qui sont mises à jour (Cf. *supra*). De manière générale, ces travaux ont été conduits dans la lignée des travaux de James Katz et Philip Aspden menés en 1997 et 1998 (cités par Granjon, 2010) et distinguent deux grands profils de non-utilisateurs :

Les « non-users » qui n'utilisent pas « l'informatique connectée », les « *drop-out* » ou abandonnistes qui après avoir fait usage du numérique s'en sont désengagé (Granjon, 2010). Par la suite, cette catégorisation sera davantage affinée et laissera apparaître des profils de non-usagers plus discriminants parmi lesquels les « exclus » qui sont privés d'accès au numérique par manque d'infrastructures, d'équipement et / ou de moyens ; les « abandonnistes volontaires » (*rejecters*) qui ne font pas usage du numérique par choix personnels ; les « abandonnistes involontaires » (*expelled*) qui après avoir été engagé dans un usage du numérique en ont perdu l'accès pour des raisons qui leur échappent et les « résistants » (*resisters*) qui par choix, n'ont jamais utilisé le numérique (Wyatt, Thomas et Terranova, 2002) ⁸. Si pour Fabien Granjon ce type de catégorisation possède l'intérêt « d'éclairer plus précisément certains attributs du non-usage », il possède également l'intérêt de montrer l'écart conceptuel entre déconnexion et non-usage ; lequel s'inscrit moins dans une dimension de régulation quotidienne d'un usage (ou engagement connecté) que dans une logique de représentations sociales et idéologiques.

1.4- Usage et déconnexion volontaire : appropriation :

Au tournant des années 2010, la focale s'est tournée vers la part des individus équipés et connectés mais qui, pour limiter les externalités négatives liées à une connexion excessive, ont choisi de se déconnecter volontairement. Cette approche par la « déconnexion volontaire » (Jauréguiberry, 2010, 2014) par laquelle l'utilisateur se désengage de son activité en ligne pour échapper à des situations délétères liées à un « trop-plein informationnel », un « débordement cognitif », ou un sentiment de « harcèlement » ou de « surveillance » (Jauréguiberry, 2014) intègre pour la première fois dans la littérature francophone une dimension quotidienne dans laquelle la déconnexion, partielle et temporaire, est moins liée à un renoncement au numérique qu'à un mode de régulation et de maîtrise des usages (Kwok Choon, 2016).

⁸- Cité par Fabien Granjon in. « Le « non-usage » de l'internet : reconnaissance, mépris et idéologie », *Questions de communication*, 18 | 2010, 37-62.

L'individu « post-moderne » se déconnecte car son usage du numérique pris dans le triple contexte de « convergence », « d'accès », et de « partage » (cf. *supra*) l'entraîne dans un tourbillon connectiviste érigé en norme. Une norme soutenue par la double promesse de reconnaissance et de gain qui dilate le temps et exige immédiateté, adaptabilité et réactivité. Selon Jauréguiberry (2014), « focalisé sur la réaction aux sollicitations dont il est l'objet », l'individu s'expose à des tensions, du stress, de l'anxiété et un sentiment de harcèlement qui le pousse à adopter des conduites de repli. La déconnexion entendue comme une « fuite » est l'une des émanations de ce repli, de cette réaction aux situations de débordement, de saturation et de trop-plein auxquelles il est exposé. Jauréguiberry décrit cette forme de déconnexion comme « purement réactive ». Elle traduit un dysfonctionnement dans les usages du numérique. Des usages qui par leur caractère constant deviennent des mésusages. En cause : un mécanisme non régulé de sollicitations, de traitements et de réactions en chaîne qui finit par flancher dès lors que la capacité de réaction de l'individu s'effondre devant un flux d'information impossible à maîtriser (effet bouchon), le poussant à « démissionner » (Jauréguiberry, 2014).

De plus, Keirnes et ses collègues (2012) dans une étude d'usages des RSN⁹ appliquée aux « sciences de l'information et des bibliothèques » (LIS¹⁰) mise en perspective par la théorie de la convergence (Jenkins, 2006) et la notion de natifs numériques (Prensky, 2001) s'intéresse à la gestion de la temporalité (connectée / déconnectée) des jeunes usagers de réseaux sociaux numériques. Dans ce terrain mené auprès de jeunes étudiants, les enquêtés soulignent à l'unanimité leur difficulté à s'extraire du flux permanent des sollicitations et des nouveaux contenus. Une difficulté dans la régulation du temps de connexion qui peut être à l'origine de tensions familiales et scolaires régulières. Les auteurs font ainsi le constat que « la gestion de la déconnexion ne va pas de soi ». En effet, les usagers envisagent des solutions radicales et globales afin de conserver un équilibre entre les dimensions de leur vie en ligne et hors ligne, de type « quitter Internet », « se déconnecter ». Pour les auteurs, ce type de solutions radicales traduisent un manque de repères et de distinction dans ce qui apparaît aux yeux des enquêtés comme un « tout » imprécis (Keirnes *et al.* 2012).

Ce « tout » évoqué par Jacques Keirnes et ses collègues et la difficulté à réguler le temps trouvent un écho au « tout temporel » de Luc Bonneville (2000) qui dans une étude menée au Québec, a entrepris de définir les représentations de la temporalité chez les utilisateurs de l'internet. Outre ses résultats qui pointent l'émergence d'une temporalité désormais de plus en

⁹- Réseaux Sociaux Numériques

¹⁰- Library & Information Science

plus représentée sans espace et mesurée non plus par la vitesse du mouvement mais dans une durée qui « est de l'ordre du vécu » et de l'instantané, cette étude inscrit les usages de l'Internet dans la construction d'une temporalité. Il ne s'agit plus d'opérer la distinction entre usage et non-usage mais bien d'inscrire cet usage dans une quotidienneté, cadre de la construction du « temps social » que Gilles Pronovost et Daniel Mercure (cités par Bonneville, 2000) définissent comme « la nature et les rapports entre divers modes d'activités dans le temps considérés selon leurs durée et leurs rythmes propres, de même que les différentes manières de concevoir et de se représenter le temps au sein de nos univers sociaux ». Dans une étude tout récemment publiée, Kwok Choon (2016) envisage la déconnexion comme une logique d'action critique qui oscille entre la protection de l'autonomie d'action et la recherche d'un compromis ; autrement dit par la recherche d'un juste milieu. Ainsi, la déconnexion s'illustre à travers des conduites de préservation ayant pour objectif de défendre un temps à soi en présence d'un trop-plein d'informations, des sollicitations non souhaitées et des situations où la vie privée est en danger.

Dans cette approche, inspirée de Jauréguiberry, la déconnexion, partielle et temporaire, est moins liée à un renoncement au numérique qu'à un mode de régulation et de maîtrise des usages. Il s'agit bien pour les individus de se déconnecter pour regagner une forme de contrôle sur leurs usages. Dans un premier temps, Kwok Choon (2016) révèle ainsi les formes et le sens donnés à la déconnexion par laquelle ses informateurs s'engagent dans une prise de recul et préservent un temps pour eux-mêmes, se retrouvent et investissent ainsi plus favorablement leur temps dans l'accomplissement des tâches identifiées comme prioritaires (tâches universitaires et académiques). Dans un second temps, il s'agit de fuir les sollicitations à participer aux représentations que donnent les autres de leurs soi. De se protéger de certains préjudices émotionnels que peuvent causer les traces déposées sur les sites. De ce point de vue, la déconnexion traduit un réflexe et une stratégie de protection de la vie privée et de l'identité. L'individu déconnecté cherche à fuir le *tracking* (personnel, industriel et institutionnel) et plus globalement à s'éloigner d'un sentiment de perte de contrôle de sa vie privée (Kwok Choon, 2016). Enfin, les résultats de l'étude convergent vers la dimension partielle et temporaire de la déconnexion à travers la notion de FOMO (*Fear Of Missing Out*), autrement dit à la peur de manquer quelque chose et au besoin d'entretenir les relations sociales nouées sur le réseau. La déconnexion est ainsi corrélée à l'existence de la négociation d'un compromis notamment lié à des pressions sociales et académiques.

Si elle n'est pas directement liée aux pratiques d'adolescents ou de jeunes adultes, on retrouve cette conclusion de réflexes de déconnexion liés à un compromis dans deux des terrains

du programme DEVOTIC (Déconnexion Volontaire au TIC) coordonné par Jauréguiberry (2014). Domenget (2014), qui s'est penché sur les formes de déconnexion à Twitter auprès de professionnels de la visibilité constate que ceux-ci, du fait de leurs responsabilités professionnelles spécifiquement liées à leur présence connectée imposent de résoudre une complexe « équation temporelle personnelle ». Tandis que pour Jocelyn Lachance (2014), qui, ayant observé les formes de déconnexion pendant des voyages, a révélé que la déconnexion totale, déclarée pourtant comme un idéal, n'a été que très marginalement observée du fait des pressions familiales ou des proches liées à un sentiment d'insécurité à apaiser imposent au voyageur de maintenir des formes de connexions qui transforment l'expérience même du voyage. On voit bien qu'ici, la dynamique, loin de l'exclusion et de la défiance, est résolument celle de l'appropriation, des « arts de faire » et de « l'invention du quotidien » chers à Michel De Certeau. Dans cette perspective, nous nous attacherons par la présente étude d'envisager la déconnexion et connexion comme deux « modes d'activité », deux modalités d'un seul et même usage : celui du numérique.

C'est donc entendu comme des modes d'appropriation dans l'usage quotidien des technologies digitale que nous interrogerons les manifestations de la déconnexion chez les lycéens, en nous efforçant d'identifier à la fois les mobiles qui y président et les modalités dont elles procèdent.

PARTIE 2. Méthodologie

L'approche du phénomène de déconnexion comme un passage d'un état connecté à déconnecté (et inversement) nous conduit à l'envisager comme un basculement d'un engagement focalisé (une connexion) à un autre, en fonction d'une succession de situations où les individus traitent certains repères comme des occasions d'interrompre un engagement (une déconnexion).

L'objectif de ce travail de recherche sera donc bien d'identifier chez les élèves interrogés, les situations à l'origine de leurs déconnexions.

Nous exposerons dans cette partie les choix méthodologiques qui ont été les notre. Dans un premier temps, nous expliciterons les raisons de la démarche qualitative et inductive envisagée. Puis, nous présenterons le dispositif de collecte des données organisés autour de la méthode des incidents critiques et d'une série d'entretiens semi-directifs. Enfin, nous évoquerons le travail de traitement des données, structuré par une analyse thématique transversale.

2.1- Une approche qualitative et inductive :

Pour ce faire, nous avons opté pour une approche qualitative et inductive du phénomène de la déconnexion déployée autour d'une série d'entretiens semi-directifs. Selon Olivier Houdé (2014), « le raisonnement inductif se fonde sur des cas particuliers. Il ne part pas directement de règles générales (syllogismes, règles conditionnelles) comme dans la déduction ». L'induction nous est ainsi apparue comme la procédure de raisonnement la plus adaptée à notre objet d'étude dans la mesure où des hypothèses validées ne constituaient pas le point de départ de notre travail. Notre projet correspondait davantage, aux vues de l'absence de modèles explicatifs généraux, d'introduire ces modèles à partir de la conduite systématique et contrôlée d'entretiens et de l'étude catégorielle de ces entretiens. L'objectif étant d'encourager la production d'un discours singulier de la part des informateurs afin d'interroger et comprendre les usages et mettre au jour des modèles explicatifs de pratiques (Blanchet et Gotman, 2010) utiles pour identifier les mobiles qui président à la déconnexion ainsi que les modalités dont elle procède. Préalablement à la passation des entretiens, nous avons élaboré un guide d'entretien conçu afin d'accompagner la production du discours des élèves interrogés selon la méthode dite des « incidents critiques ».

2.2- La méthode des incidents critiques :

La méthode des incidents critiques, est une méthode initiée par le chercheur américain en psychologie du travail John Clémens Flanagan en 1954. Un incident critique correspond à une situation significative pour le sujet, chargée émotionnellement, à l'origine de la mise en place d'un nouveau comportement (Hughes, Williamson & Lloyd, 2007, cités par Félio et Carayol, 2013). Ainsi, un incident critique peut être positif ou négatif. La situation doit être explicitable et critiquable pour le sujet. Les incidents critiques constituent des repères dans l'histoire de l'individu : ils donnent du sens à l'émergence de nouvelles représentations, de nouvelles stratégies, de nouveaux comportements. Ils peuvent agir comme des événements déclencheurs de nouvelles formes de pratique ou d'usage. Ainsi, cette méthode nous a semblé adaptée à notre objet de recherche et ces grands principes nous ont guidé tant dans la conduite des entretiens que dans la conception du guide d'entretien. Lequel a été conçu et organisé autour de trois grands axes.

Le premier axe envisage d'interroger tout ce qui est de l'ordre de l'environnement et de l'engagement connecté de l'informateur. Il s'agit ici, d'investiguer le temps de connexion, l'environnement dans lequel apparaissent les incidents critiques. Autrement dit, le point de départ incontournable de toute déconnexion. L'objectif visé par cet axe interrogatoire est d'accompagner les sujets à verbaliser un vécu significatif en lien avec leur usage des technologies digitales. Le deuxième axe s'intéresse aux comportements de l'informateur. Il vise à identifier les incidents critiques eux-mêmes, c'est-à-dire les événements et les mobiles qui président de la déconnexion. Ils sont les marqueurs de la déconnexion. Autrement dit, les repères dans le parcours de connexion de l'élève qui le mènent à la déconnexion. L'objectif visé par cet axe interrogatoire est alors d'identifier ce, qui dans cette expérience de connexion, mène à la déconnexion. Le troisième axe, enfin, questionne les conséquences de la mise en place de ce nouveau comportement. Il s'agit de repérer les principaux enjeux sociaux de la déconnexion, toujours envisagée un basculement d'un engagement focalisé à un autre. L'objectif visé par cet axe interrogatoire est de comprendre les mécanismes d'appropriation des technologies digitales en termes de construction sociale du temps et au regard de la déconnexion.

2.3- Les entretiens semi-directifs :

La méthode de l'entretien est une méthode de collecte de données couramment utilisée dans le champ des sciences sociales. Pour Alain Blancher et Anne Gotman (2010), l'entretien de recherche est conçu pour apporter une information d'ordre biographique afin d'éclairer l'inconnu et les zones d'ombres propres à un sujet de recherche. Il vise à répondre à une question de recherche par la production d'un discours à propos d'un sujet donné et s'inscrit dans une démarche exploratoire et participative. À l'inverse du questionnaire qui est un « terrain entièrement balisé », l'entretien de recherche est un parcours et une rencontre. Il offre un espace social d'ordre relationnel propice à l'improvisation, à l'échange libre et spontané par lequel l'enquêteur peut être en mesure de relever, au détour d'une anecdote ou d'un silence, des éléments majeurs pour la compréhension des « l'univers sociaux » et des représentations des informateurs. Mais au-delà des libertés qu'il autorise, l'entretien de recherche est, pour reprendre la formule de Bourdieu (1980, cité par Gotman et Blanchet, 2010), « une improvisation réglée » régie par une méthode rigoureuse et une technicité contrôlée ; notamment par le recours à un guide d'entretien qui vise à structurer les échanges et dont la conception « constitue une étape supplémentaire dans le processus d'objectivation » qui va se poursuivre durant les passations ainsi qu'au cours de la phase d'analyse (Blancher & Gorman, 2010).

D'emblée, cette méthode de collecte s'est avérée être la plus pertinente comparée à d'autres méthodes envisagées telle que l'administration d'un questionnaire qui, ne s'intéressant pas aux personnes, n'offrait pas les mêmes conditions d'échange et d'interactivité avec les élèves ; conditions pourtant nécessaires et incontournables pour favoriser l'émergence d'un discours à même de fournir les données nécessaires au regard des objectifs fixés par la méthode des incidents critiques (cf. *supra*). Un total de neuf entretiens et de 280 minutes d'échanges ont été réalisées. Les entretiens ont été majoritairement menés individuellement à l'exception d'un – le premier – mené collectivement avec la participation de trois élèves de terminale. Ces derniers sont de proches amis et l'entretien s'est déroulé au domicile d'Alexia.

Ensuite, devant la difficulté de recruter des participants et de faire coordonner leurs disponibilités, les autres entretiens ont tous été menés individuellement. Une autre difficulté concernant le recrutement des informateurs a été de constituer un échantillon diversifié et contrasté. Si nos efforts ont été récompensés pour obtenir la quasi parité entre filles et garçons, ils n'ont en revanche pas été suffisants pour obtenir un contraste satisfaisant au niveau des critères socio-économiques puisque la totalité des élèves interrogés sont issus de catégories socioprofessionnelles moyennes et qu'aucun de nos informateurs n'est inscrit dans une filière professionnelle

et / ou technologique. Ce déséquilibre constitue un biais dans la mesure où les modèles établis ne sauront rendre compte des écarts d'usages induits par les capitaux social, culturel et économique (Bourdieu, 1986).

Le recrutement des informateurs s'est organisé par le truchement de deux environnements. D'une part l'environnement professionnel avec l'appel de volontaires parmi les élèves de classes que nous encadrions. Et d'autre part, l'environnement personnel et familial avec la mise en contribution de jeunes scolarisés en lycée comptant parmi nos connaissances ou parmi les connaissances de proches. Les entretiens ont été menés dans trois cadres différents. Le seul entretien collectif s'est déroulé à huis-clos au domicile de l'une des interviewés (entretien n°1), trois autres entretiens se sont tenus dans le local technique du CDI d'un lycée d'une grande ville du sud de la France (entretiens n° 3, 4 et 5), deux entretiens ont eu lieu au domicile de l'informateur (entretiens n° 2 et 7) et enfin un entretien s'est déroulé sur le lieu de travail de la mère de l'informateur, à savoir le CDI d'un autre lycée de la même ville (entretien n°6). Dans le cas des entretiens 3, 4, 5 (cf. tableau synoptique *infra*) le cadre correspondait donc à l'environnement scolaire des informateurs et l'intervieweur était identifié comme membre du corps enseignant. Il nous a semblé que cet état de fait pouvait constituer un biais dans la libération de la parole de l'informateur que nous avons systématiquement cherché à limiter en verbalisant clairement nos intentions scientifiques et l'objet de notre démarche présentée elle-même comme totalement déconnectée du cadre institutionnel dans lequel nous nous trouvions. Nous avons par ailleurs renouvelé cette approche pour les autres entretiens, quand bien même le cadre ne nous apparaissait pas comme pouvant constituer un éventuel biais.

L'ensemble des entretiens ont duré entre 31 minutes et 48 minutes et ont tous été enregistrés intégralement, à l'exception de l'entretien numéro 2 dont l'enregistrement a été interrompu suite à un problème technique à la vingt-troisième minute.

Les entretiens ont été menés selon les trois grands axes fixés par le guide d'entretien (cf. *supra*). Cet outil, de par les thèmes de questionnement qu'il décline, offre l'avantage de pouvoir collecter un volume de données homogènes facilement exploitables dans la phase d'analyse et d'établissement des résultats. Pour autant, s'il est suivi trop scrupuleusement, il peut s'avérer être un cadre rigide. C'est pourquoi, nous avons choisi de n'y faire appel que parcimonieusement et de privilégier une discussion libre et structurée suivant nos objectifs. Globalement, les entretiens ont été denses, riches et nous ont permis de recueillir suffisamment de matériau.

2.4- Traitement des données :

2.4.1- Retranscription des entretiens :

Tous les entretiens ont ensuite été retranscrits intégralement à partir des enregistrements collectés. Cette retranscription a été effectuée à la main via un logiciel de traitement de texte à l'issue de la passation de tous les entretiens. Cette phase, méticuleuse et chronophage est une étape primordiale du travail de recherche. C'est elle qui permet de transformer le matériau brut des discours produits lors des entretiens en un volume de données dactylographiées exploitables pour l'analyse et l'établissement des résultats.

2.4.2- L'analyse thématique transversale :

À partir des retranscriptions intégrales réalisées, nous avons opté pour un travail de traitement des données par la méthode de l'analyse thématique (ou catégorielle) transversale. C'est cette méthode, au regard de notre objet d'étude, du mode de collecte des données choisi et de nos objectifs scientifiques, que nous avons décidé de retenir ; aux dépens d'une analyse des discours ou d'une analyse lexicale qui nous semblait davantage adaptée à une approche quantitative. Il s'agit ici de procéder à un codage inductif du volume des données recueillies suivant une grille d'analyse fondée sur les thèmes généraux issus (ou non) de la littérature qui apparaissent à la lecture des données retranscrites. Les données ainsi analysées sont regroupées dans des catégories qui correspondent aux thématiques les plus récurrentes ou les plus développées au cours des 280 minutes d'entretiens et dont les plus significatives feront l'objet de conclusions débouchant sur les résultats présentés ci-après.

2.5- Tableau synoptique des entretiens :

Entretiens	Participants	Âge	Sexe	Classes et filières	CSP famille	Durée	Conditions	Observations
1	- Alexia - Maëva - Aurelien	- 17 ans - 17 ans - 17 ans	- F - F - G	- Tle ES - Tle ES - Tle ES	- moyen - moyen - moyen	44 min	Collectif, au domicile d'Alexia	
2	Lilou	16 ans	F	1 ^e ES	moyen	35 min	Individuel, au local du CDI	Enregistrement interrompu à 23min.
3	Laura	16 ans	F	1 ^e S	moyen	48 min	Individuel, au local du CDI	
4	Cécile	16 ans	F	1 ^e S	moyen	31 min	Individuel, au local du CDI	
5	Felix	16 ans	G	1 ^e S	moyen	46 min	Individuel, au local du CDI	
6	Louis	15 ans	G	2 ^{nde}	moyen	38 min	Individuel, au local du CDI (Fermat)	
7	Enzo	15 ans	G	2 ^{nde}	moyen	38 min	Individuel, à domicile	

PARTIE 3 – L’analyse thématique transversale des données

3.1- La présence en ligne : point de départ de la déconnexion

Les données collectées et traitées ont permis de mettre une nouvelle fois en lumière l’activité connectée des jeunes lycéens à travers les expériences particulières narrées par nos informateurs. Il en ressort que l’usage de l’Internet et de ses différentes applications (réseaux sociaux numériques, services de messagerie, moteurs de recherche, applications vidéo-ludiques, jeux vidéo connectés) est partie intégrante du quotidien des élèves interrogés. Tous témoignent d’un niveau d’équipement d’accès à l’Internet, composé *a minima* d’un ordinateur et d’un smartphone. C’est ce qu’indique Alexia : « Moi j’ai que l’ordi portable et le téléphone » (Alexia, 17 ans, en terminale) ; ainsi que Laura : « chez moi j’ai un ordinateur... enfin trois ordinateurs. Un plutôt qui est pour tous, un qui est surtout pour mon père, pour son travail et pour ses études, et un pour moi. Et à part ça j’ai un smartphone » (Laura, 16 ans, en première). Certains, comme Cécile, disposent également de tablettes : « oui j’ai un smartphone, une tablette chez mon père et un ordi portable à moi » (Cécile, 16 ans, en première) ; ou d’autre comme Enzo, disposent aussi de consoles de jeux vidéo : « mon portable [...] après j’ai un ordi et une *Play* » (Enzo, 15 ans, en seconde). D’autres, enfin, évoquent l’existence d’une télévision dans leur pratique de l’Internet, comme Maëva : « moi j’ai un téléphone un ordi et une télé » (Maëva, 17 ans, en terminale).

Pour l’ensemble de nos informateurs, le smartphone reste l’outil de prédilection. Ils font usage de leur téléphone mobile tant au lycée qu’à domicile et dans leurs divers déplacements. Hormis un informateur qui n’est inscrit que sur le seul service de messagerie *WhatsApp*, toutes et tous affirment disposer de différents comptes sur différents services de réseaux-sociaux numériques (*Facebook*, *Instagram*, *Snapchat*) auxquels ils accèdent, sans exception, à partir des applications mobiles dédiées et sans avoir à renseigner à chaque fois identifiant et mots de passe. Ce mode d’accès direct aux services emblématiques de leurs présences en ligne témoigne d’une intériorisation de l’état connecté.

3.2- Une présence en ligne inscrite dans des logiques d'intégration, utilitariste, de divertissement et d'oisiveté :

Tous nos informateurs admettent utiliser l'Internet quotidiennement dans le but de communiquer, de s'informer, se divertir et travailler. L'usage et l'engagement dans les activités en ligne obéissent ainsi à une quadruple logique : intégration, utilitariste, divertissement et oisiveté. Cécile évoque ainsi la multiplicité de ses usages de l'internet, communicationnel, de divertissement et scolaires : « Bon alors l'ENT, après c'est la communication, les réseaux sociaux et tout. Ça peut être aussi de la musique, ça peut être les mails et des recherches pour l'école aussi ». Enzo évoque lui aussi cette diversité d'usages : « Je sais pas, je parle avec des potes, je vais sur Messenger, sur FB des trucs comme ça. Sur Youtube. » (Enzo, 15 ans, en seconde).

D'une part, il s'agit de communiquer avec les pairs en participant à des discussions via les services de messageries (Messenger), d'alimenter les *story* sur Snapchat de consulter et commenter le fil d'actualité ou les groupes auxquels ils appartiennent via leur compte Facebook. Cet engagement, s'il est largement volontaire, assumé et choisi (*Pull*¹¹), il peut s'inscrire également dans une dynamique dite du « *Push* » dans laquelle les notifications émises par les différentes applications utilisées vont être à l'origine de l'engagement et non par l'initiative de l'utilisateur. D'autre part, les informateurs affirment avoir un usage utilitaire de l'Internet. C'est le cas de l'utilisation de l'ENT ou encore de l'usage des moteurs de recherche qui sont mobilisés pour effectuer différentes tâches scolaires. Ensuite, les informateurs s'engagent dans des activités en ligne afin d'y trouver une forme de divertissement à travers le jeu vidéo ou encore à travers, par exemple, leurs parcours de navigation sur *Youtube*. Enfin, l'oisiveté est également à l'origine de leur présence en ligne. Ils utilisent les services et les contenus de l'Internet et s'y engagent aussi par ennui. Parce qu'ils n'ont « rien de mieux à faire ». Félix et Enzo insistent sur la logique oisive de leurs usages : « Non je pense pas qu'on en ai besoin, je pense que si j'utilise un réseau social, c'est parce que je m'ennuie, donc que j'ai rien d'autre à faire. Et si je suis au rugby, c'est les copains quoi... j'ai pas de temps à combler » (Félix, 16 ans, en première) ; « Ouai. En fait quand je suis là, je sais pas quoi faire, du coup je fais ça. Mais si je trouve quelque chose à faire, je pense pas à aller sur Internet » (Enzo, 15 ans, en seconde).

¹¹- Dans une logique dite du *pull*, l'engagement est à l'initiative de l'utilisateur à l'inverse de la logique du *push*.

3.3- Mobiles et modalités de déconnexion :

3.3.1- Mobiles de déconnexion :

Cinq grands mobiles de déconnexion ont été identifiés grâce l'analyse thématique des données collectées auprès de nos informateurs. Les 280 minutes d'entretiens révèlent ainsi que les élèves interrogés se désengagent de leurs activités en lignes afin de favoriser leur attention et leur concentration et mieux s'engager dans leurs obligations scolaires. On constate aussi qu'ils interrompent leur présence en ligne afin de préserver les temps sociaux dans la vie réelle¹² (*IRL*)¹³ ainsi que pour préserver leur engagement dans leurs activités électives (Barrère, 2011). Tous évoquent également des mobiles de déconnexion liés à différentes considérations d'ordre sanitaire. Et enfin la déconnexion apparaît comme une forme de régulation de l'activité connectée présidée par des dynamiques émotionnelles et affectives qui peuvent être à l'origine de l'interruption de la présence en ligne.

3.3.1.1- Priorité au travail scolaire :

À l'unanimité, et même si tou.te.s ne s'y engagent pas avec la même intensité, le travail scolaire apparaît comme la priorité de nos informateurs. En effet, ces derniers identifient tous les tâches et obligations scolaires comme des motifs incontournables de déconnexion. Comme en témoigne Enzo, cette interruption de leur activité en ligne est justifiée par le souci de préserver l'attention et la concentration nécessaires à un engagement efficace et productif dans les devoirs et tâches scolaires : « Ouais parce que par exemple, si on doit travailler, quand on doit bien se concentrer et qu'on reçoit plein de notifications, enfin on va essayer de regarder et tout... Des fois je regarde, mais j'essaie de fermer plutôt » (Enzo, 15 ans, en première). Une préoccupation d'autant plus prégnante pour les élèves de terminale, tels qu'Aurélien qui préparent le Baccalauréat et laissent davantage de côté leur téléphone : « Je me concentre plus sur les trucs même qui nécessitent moins de concentration, j'essaie de le laisser de côté et de travailler » (Aurélien, 17 ans, en terminale).

¹²-Par opposition à la vie virtuelle en ligne

¹³-*In Real Life*.

3.3.1.2- Préserver les temps sociaux IRL¹⁴ :

Nos informateurs prennent soin de protéger les temps sociaux qu'ils vivent avec leurs proches ou dans lesquels ils s'engagent des intrusions des technologies digitales. Si ces temporalités sont de natures différentes en fonction de nos interlocuteurs (temps familiaux, amicaux, associatifs, scolaires ou culturels), tous témoignent d'un désintérêt et / ou d'une mise à distance des dispositifs d'accès à l'Internet afin de préserver et vivre la convivialité et l'authenticité de leur vie réelle hors ligne. Cette pratique ou ce réflexe de mise à distance peut être volontaire et assumé comme en témoigne Lilou : « Au niveau des moments de la journée, par exemple je sais que quand je suis en interaction avec des gens, des amis ou de la famille, j'essaie de profiter vraiment des moments et qu'il n'y ai pas quelque chose qui interfère en fait » (Lilou, 16 ans, en première). Une position que confirme Alexia : : « Personne ne prend son portable à table en fait. On le laisse dans la chambre ou quoi. Par respect en fait, parce que c'est un moment familial et on se parle de notre journée. Ça serait pénible » (Alexia, 17 ans, en terminale).

Mais ces mêmes pratiques et réflexes de déconnexion peuvent aussi être le résultat d'injonctions, en particulier dans les environnements familial et scolaire. Cécile évoque ainsi les règles domestiques qui président à l'utilisation du téléphone en famille : « Non, on a mis des règles dès le départ : pas de portable à table ! Quand je vais me coucher je l'éteins. Donc non pas trop. Quand je suis en famille je l'ai pas trop sur moi » (Cécile, 16 ans, en première).

3.3.1.3- Préserver les activités électives :

L'analyse thématique révèle également que la déconnexion est un moyen de préserver l'engagement dans les activités électives de nos informateurs. Barrère (2011) définit les activités électives comme les activités choisies par goût personnel et par intérêt par les adolescents eux-mêmes. Il apparaît à la lecture analytique des discours collectés, que l'Internet et ses applications ne constituent pas des activités électives pour les élèves. C'est davantage les logiques intégratives, utilitaristes et ludiques (cf. *supra*) qui président à leur engagement que le goût et l'intérêt personnel des élèves. Au contraire, d'après les témoignages d'Alexia ou d'Aurélien, c'est durant l'engagement dans leurs activités électives respectives que leur présence en ligne est le plus durablement et le plus nettement interrompue :

¹⁴- *In Real Life* = dans la vie réelle hors ligne (notre trad.)

- « Moi par exemple, quand je joue au foot, je pense au foot je pense pas à Internet ou un truc comme ça. Ça ne me viendrait pas à l'idée de sortir du terrain pour aller me connecter. [S'adressant à Alexia]. Toi avec la danse, pareil... » (Aurélien, 17 ans, en terminale).

- « Oui, j'y pense pas du tout. Je suis complètement à part. Dans ma bulle en fait, je profite de ce moment. Y-a pas besoin de quoi que ce soit, de me connecter ou de regarder » (Alexia, 17 ans, en terminale).

Avec un bémol à signaler pour Enzo qui est un adepte des jeux-vidéos et qui en s'engageant dans ces derniers, assume parfois une présence en ligne et connectée : « J'aime faire d'autre chose. Comme souvent, je vais sur la *Play* [...] Ouais, sur Fifa, par exemple c'est en ligne » (Enzo, 15 ans, en seconde).

3.3.1.4- Santé et préservation de soi :

Nos informateurs, ont, de manière plus ou moins directe, tous fait part de préoccupations liées à leur santé pour parler de leurs expériences de déconnexion. Appréhendés de façon hétérogènes, les mobiles sanitaires à l'origine de phénomène de déconnexion ne sont pas toujours consciemment identifiés comme tels. Au regard des données collectées, il apparaît que les élèves interrogés partagent tous le souci de préserver la qualité et leur temps de sommeil des intrusions de leurs téléphones mobiles en les tenant à « distance » la nuit par divers moyens (Cf. *infra*). Cécile, indique par exemple, mettre son téléphone en mode avion la nuit : « Il est pas éteint mais il est coupé, il est en mode avion. Je peux recevoir des messages, je ne les entends pas. La nuit je dors » (Cécile, 16 ans, en première). Alors qu'Alexia, elle, préfère l'éteindre : « C'est toujours bien de l'éteindre [...] ! En fait c'est un réflexe, depuis toujours que j'ai un eu un portable, je l'ai éteint la nuit » (Alexia, 17 ans, en terminale).

Le mode avion dont il est question dans les extraits qui précèdent, a été évoqué à plusieurs reprises (6 occurrences) pour décrire une mesure de défiance vis-à-vis de la production d'ondes électromagnétiques par les téléphones mobiles. Le mode avion consiste à désactiver les fonctionnalités de connexion réseau de l'appareil (réseau téléphonique, Internet, GPS, Bluetooth) qui ne fonctionne alors plus que sur le principe hors-ligne. Autrement dit la majorité de nos informateurs envisage d'interrompre leur présence en ligne afin de limiter leur exposition aux ondes émises par les communications réseau. Une pratique largement relayée

par les préoccupations des parents, comme c'est le cas pour Louis : « Là je l'ai mis en mode avion parce que quand je l'ai dans ma poche, on m'avait dit...fin, on m'avait mis en garde contre les ondes qui émanaient du téléphone » (Louis, 15 ans, en seconde). Ainsi que pour Félix :

« Que ce soit un mythe ou non... le mode avion l'enlève. Ma mère me dit souvent de ne pas laisser mon téléphone dans la poche, que le téléphone produit beaucoup d'ondes donc euh... pour couper cette production d'ondes, pour mieux dormir et pour être certain que mon téléphone ne sonne pas, qu'il ne dérange pas » (Félix, 16 ans, en première).

Par ailleurs, il arrive, à en croire le témoignage d'Enzo, que l'exposition prolongée aux écrans, notamment chez les joueurs, parce qu'elle peut provoquer un inconfort oculaire, soit à l'origine d'une interruption de l'activité connectée : « La lumière, par exemple quand j'suis dans le noir, c'est trop lumineux. Soit je baisse la luminosité, soit j'arrête » (Enzo, 15 ans, en seconde).

3.3.1.5- La déconnexion comme mode de régulation de l'activité connectée :

Les phénomènes de déconnexion observés chez nos informateurs prennent également leur source à l'intérieur même de leur activité connectée. En effet, leur parcours de connexion et les événements qui le jalonnent, peuvent les amener à négocier des formes de régulation de leurs usages de l'Internet et de ses applications pouvant les conduire à l'interruption de leur engagement en ligne.

C'est le cas pour les questions qui touchent au contrôle de la vie privée et des données personnelles. Ainsi, la présence en ligne sur les sites de réseaux sociaux numériques (notamment *Facebook*) peut aboutir à un sentiment d'atteinte à l'intimité et à un déficit de confiance vis-à-vis des intérêts qui gouvernent le fonctionnement de ces derniers et inciter certain.e.s de nos informateur.trice.s à « lever le pied », selon les termes employés par Lilou :

« Parce que je sais que les informations qu'on rentre, on croit les donner à un site et au final elles sont distribuées ces informations. Notamment *Facebook*, toutes les infos qu'ils ont sur nous... On se sent un peu violé dans sa vie privée, donc ça aussi ça fait lever le pied. Et après, on se rend compte aussi que on passe beaucoup de temps sur Internet et on manque des choses dans notre vie réelle » (Lilou, 16 ans, en première).

Cette forme de régulation est également observée dans des situations qui conduisent nos informateurs à devoir faire face à leur exposition au *World Wide Web* et à son flot d'information continu et pas toujours contrôlable (Lévy, 1998). Ce flux de données si caractéristique du Web est ainsi identifié par certains élèves interrogés, comme une source d'indignation potentielle, de malaise ou de perte de temps et de lassitude pouvant donner lieu à un désengagement de leur activité en ligne. C'est le cas, par exemple de Laura :

« Oh oui, surtout sur Instagram. Il y a plein de fois, par exemple je suis là en train de regarder des photos (parce qu'Instagram c'est surtout un truc de petites photos) et il y a des fois dans le flux d'activité disons, je trouve des photos qui disent des trucs vraiment indignant. Du coup y a des fois où je m'énerve tellement que je me dis « non mais ça va pas là !? » Du coup je ferme, je me dis « Mais non c'est pas possible ! » (Laura, 16 ans, en première).

3.3.2- Modalités et formes de déconnexion :

3.3.2.1- Une déconnexion temporaire et (majoritairement) volontaire :

Si les mobiles de la déconnexion prennent différentes formes, ses modalités n'en sont pas moins hétérogènes et protéiformes. Il existe cependant, certains points communs qui se dégagent. La déconnexion apparaît ainsi comme bel et bien inscrite dans un usage généralisé des technologies digitales et dans la quotidienneté de cet usage dont elle constitue, nous l'avons dit, une forme de régulation.

À ce titre, comme en témoigne Enzo, la déconnexion est temporaire et appartient à une temporalité courte : « ça dépend des fois mais ils sont assez courts moi je trouve [...] Une demi-heure, une demi-heure, 40 minutes » (Enzo, 15 ans, en seconde).

Le plus souvent la déconnexion est volontaire mais peut aussi se manifester en réponse à des injonctions émanant principalement de la famille et de l'école. Lorsque c'est le cas, ces injonctions sont comprises et acceptées. Lilou estime ainsi que l'interdiction d'utiliser son téléphone durant les repas de famille est légitime : « Les repas surtout. Les repas, je trouve que c'est important. Que le téléphone soit interdit à table c'est mieux » (Lilou, 16 ans, en première). Tandis que Cécile accepte de ne pas utiliser le sien en classe : « Il est éteint [...] Oui c'est pour

l'attention ! Parce que je sais que sinon, si je suis pas un moment, après je ne suis plus rien et je suis perdue. Donc j'essaye d'être attentive » (Cécile, 16 ans, en première). Pour autant, la particularité des formes de déconnexions imposées est qu'elles sont soumises à leurs contextes de mise en place et que, n'appartenant pas à la volonté de l'élève, elles peuvent être contrariées. Nos informateurs admettent ainsi que les règles sont parfois détournées. C'est le cas de Louis par exemple, qui évoque des situations en classe où le sentiment d'ennui (Cf. *supra*) ainsi que certains parasitages peuvent le conduire à avoir recours clandestinement et ponctuellement à l'usage de son téléphone mobile :

« En S.I¹⁵. C'est une séance tous les mardis. Donc 1h30. La professeure a un peu du mal à assurer son autorité, la classe est ... 'fin, il y a énormément de personnes dans la classe, ce qui fait qu'à un moment... Alors bon heu... quand je dis que j'utilise mon téléphone, je l'utilise pas 1h30 hein... J'envoie des messages pour dire à mon père car le mardi je vais chez lui ... alors sauf cas exceptionnel... mais bon je dois le prévenir un peu à l'avance, alors j'attends pas la fin du cours et j'envoie un message. Mais je ne l'utilise pas pour jouer. Juste pour envoyer des messages de temps en temps » (Louis, 15 ans, en seconde)

3.3.2.2- Une déconnexion partielle et maîtrisée :

L'autre grande caractéristique des phénomènes de déconnexion étudiés est que celle-ci est partielle. En effet, l'approche est ici la même que celle observée par Francis Jauréguiberry (2014). En tant que phénomène de régulation de l'activité connectée, la déconnexion est fragmentaire et échelonnée. Elle se produit à plusieurs reprises au cours d'une journée et, à ce titre, elle est toujours suivie d'une reconnexion (Kwok Choon, 2016) qui sera elle-même à l'origine d'une nouvelle déconnexion. En ce sens, la déconnexion est un phénomène itératif et fragmentaire. Elle n'est que la partie d'un tout - l'usage des technologies digitales – dont elle ne constitue avec la reconnexion qu'une des opérations appartenant au même processus. La pratique rapportée par Enzo, illustre ainsi ce phénomène partiel et répété : « Ben genre, je mange et après je retourne dans ma chambre et je reprends ce que je fais... Ça dépend des fois en fait » (Enzo, 15 ans, en seconde). Félix, témoigne quant à lui, de la « permanence » par va

¹⁵- Sciences de l'Ingénieur

et vient de sa présence en ligne et évoque des situations de régulation par lesquelles il se ménage des temps de présence hors-ligne pour assumer ses responsabilités :

« Je pense que je suis connecté en permanence par la 3G donc chaque fois que je reçois une notification ou un message par internet, j'utilise mon téléphone surtout pour lire les messages, *Messenger* tout ça [...] Mais après j'essaye de bien répartir. De me dire que tel jour, j'ai telles choses à faire et que je dois pas passer trop de temps sur mon téléphone. Par exemple là ce soir je me dis que je pourrais pas passer plus de vingt minutes sur mon téléphone » (Félix, 16 ans, en première)

Ainsi, la déconnexion ne constitue pas un phénomène radical et spectaculaire de renoncement ou de rejet des technologies digitales. Elle apparaît au regard du discours de nos informateurs comme un phénomène d'appropriation de ces technologies. Elle manifeste l'expérience qu'ils en ont et le contrôle assumé qu'ils tentent d'avoir sur elles. Alors qu'au contraire, les expériences de déconnexion radicales rapportées manifestent quant à elles des cas d'inexpérience de ses mêmes technologies (effet nouveauté) et un déficit d'appropriation qui se traduit par des difficultés pour réguler la connexion et conduit à adopter des solutions de déconnexion « radicales et globales » (Keirnes *et al.*, 2012). C'est le cas pour Félix, qui évoque son retrait radical des sites de réseaux sociaux alors qu'il était en quatrième et qu'il venait d'avoir son premier *smartphone* :

« J'ai commencé sur un téléphone avec un clavier sur lequel j'envoyais des messages. À ce moment-là je connaissais pas trop encore les réseaux sociaux. Tout m'est venu un petit peu en quatrième quand j'ai changé de collègue. Surtout depuis l'ordinateur à ce moment-là puis après j'ai dû avoir mon premier smartphone. [...] J'étais passé d'un collègue à un autre collègue... et je me rappelle qu'en quatrième, j'avais supprimé tous les réseaux sociaux de mon téléphone parce que à ce moment-là j'aimais beaucoup, je regardais beaucoup. [...] J'avais pas vraiment envie de voir et puis tout qui se passait en même temps, ça a amené à ce que je supprime ça. Mais c'était pas lié seulement au contenu, c'est aussi par ce que j'y passais beaucoup de temps » (Félix, 16 ans, en première).

Lilou témoigne elle aussi de l'effet de l'inexpérience sur la gestion de son activité en ligne :

« Je l'ai pas la nuit. Parce que il m'est arrivé étant plus jeune de déborder justement et de ... ça me prenait du temps dans la nuit même et je savais que j'étais dans l'excès. Mais après... Enfin maintenant c'est plus le cas. Par ce que voilà, j'ai un peu grandi et maintenant je l'éteins complètement la nuit. [...] En grandissant, j'ai eu une vision différente d'Internet. J'ai appris des choses et mes parents me le reprochait. Et en fait j'arrêtais pour leur faire plaisir et pas parce que j'étais consciente de ce que je faisais. Et après je m'en suis rendu compte avec le temps. Il n'y a pas eu de déclencheur particulier je dirais mais c'est en grandissant quoi » (Lilou, 16 ans, en première).

3.3.2.3- La déconnexion comme mise à distance du dispositif de connexion :

En tant que phénomène fragmentaire et itératif (cf. *supra*), la déconnexion prend des formes souvent très ténues et se manifeste par une simple mise à distance du sujet avec le dispositif de connexion (le plus souvent le téléphone mobile). Il s'agit pour nos informateurs de prévenir l'intrusion des signaux en provenance du dit dispositif et de limiter ainsi ce que Datchary et Licoppe (2007) appellent « la présence obstinée » de ces artefacts de communication que sont les appareils de téléphonie mobile. La « présence obstinée » caractérise les phénomènes de persistance et de saillance dont les objets communicationnels, par leur design et leur usage peuvent être la source. C'est particulièrement le cas des applications de messageries (Datchary et Licoppe, 2007) et des sites de réseaux sociaux numériques, omniprésents dans l'environnement connecté de nos informateurs et qui constituent des « cas emblématiques de cette présence connectée » dans la mesure où, de par leur design, ils produisent sans cesse de nouveaux signaux persistants en tant que repères perceptifs en attente ostentatoire de traitement (messages, notifications, *stories*, *timelines*, *posts* etc...).

Si elle n'est pas à proprement parlé reconnue en tant que telle, cette « présence obstinée » n'en reste pas moins ressentie et identifiée par nos informateurs qui mettent en place des stratégies de déconnexion partielle afin de débarrasser leur environnement des repères perceptibles que constituent les multiples signaux produit par les artefacts de communication. Ces stratégies consistent donc en une multiplicité de formes de mise à distance de leurs téléphones mobiles pour rendre les signaux persistants qu'ils produisent imperceptibles à leur système sensoriel (vue, ouïe, toucher) et ainsi annihiler les modalités de « surgissement d'un autrui distant » (Datchary et Licoppe, 2007). Pour Alexia, cette mise à distance consiste en le simple

geste de retourner son téléphone pour mettre l'activation de son écran hors de portée du regard et se protéger d'éventuelles distractions :

« Moi quand je m'en déconnecte, ben déjà c'est pour travailler. Quand je vois que je rentre de cours et que je commence à regarder mes notifications sur les applications, je suis là : mais non ! c'est pas la priorité. Du coup je le verrouille et voilà. [...] Je le retourne... Moi c'est ce que je fais. Je le mets en silencieux, je le retourne. Il est juste à côté de moi, je le touche pas. Ou carrément je le laisse dans une autre pièce » (Alexia, 17 ans, en terminale).

Tandis que pour Aurélien, et Cécile, le mode avion qui désactive les fonctions réseaux de l'appareil, est un bon moyen de laisser à distance les divers parasitages de l'activité en ligne :

« Pour le travail...heu... ça dépend de ce que j'ai à faire. Si ça brouille la concentration beh je le mets en mode avion et je le laisse. Comme ça, ça s'allume pas ni rien. Ou si c'est moins, genre recopier, je mets un peu de musique et je le fais. Mais sans message. En mode avion musique » (Aurélien, 17 ans, en terminale).

« Quand je révise, j'essaye de le couper en mode avion, c'est-à-dire j'ai l'heure, voilà... mais j'ai pas d'appels, pas de messages, pas d'internet. Rien ! J'essaye d'être concentrée au maximum » (Cécile, 16 ans, en première).

3.3.2.4- Le dispositif de connexion, porteur des modalités de la déconnexion :

Le travail d'analyse des discours de nos informateurs met en relief le paradoxe suivant : les modalités et les conditions de la déconnexion sont contenues dans le dispositif de connexion lui-même. À l'unanimité, nos informateurs signalent le recours aux fonctionnalités de leurs appareils afin d'opérer la mise à distance décrite précédemment. À l'extinction de leur téléphone mobile, tous préfèrent et privilégient l'activation des fonctions qui consistent à désactiver ou à limiter les fonctionnalités de connexion réseau de l'appareil (mode avion, mode silencieux, mode « ne pas déranger ») qui constituent même le mode de fonctionnement par défaut de leurs appareils. Ce qui signifie en creux que nos informateurs, en instaurant les conditions d'un fonctionnement hors-ligne de leurs appareils, privilégient par défaut un état déconnecté et / ou dis-

tant. Lequel semble constituer pour beaucoup, le point de départ de leurs usages des technologies digitales et contrarie les discours présentant l'avènement d'une aire postmoderne et de connectivité accrue. Lilou par exemple configure le plus souvent par défaut son téléphone sur le mode Ne pas déranger¹⁶ : « Non, non même en général, mon téléphone il est toujours en mode Ne pas déranger. À part quand j'attends un appel ou quelque chose d'important. Mais sinon oui ! » (Lilou, 16 ans, en première). Tandis que Félix ou Enzo préfèrent le mode Silencieux¹⁷ : « je pense que je suis tout le temps en mode Silencieux » (Félix, 16 ans, en première) ; « Je suis tout le temps en Silencieux » (Enzo, 15 ans, en seconde).

3.3.2.5- Dimension rituelle de la déconnexion :

Les choix de privilégier l'usage du mode avion ou du mode silencieux apparaissent ainsi comme autant de manifestations de la mise en place de rituels de déconnexion qui viendraient enrichir la palette des divers rituels numériques déjà observés (Lardellier *et al.*, 2013). La culture numérique, comme le rappelle Lardellier *et al.* (2013), possède sa part de ritualité qui s'inscrit dans une « parenthèse sociale fortement symbolique et instaure une autre temporalité. » Par ailleurs, l'idée d'une dimension rituelle présidant à l'instauration d'une temporalité nouvelle se retrouve à certains égards dans les pratiques de déconnexion observées chez nos informateurs (Cf. *supra*) ; et l'existence de tels rituels s'observe aussi différemment au travers des témoignages que nous avons recueillis et analysés. Lilou révèle ainsi l'existence d'une routine matinale qui consiste à retarder l'heure de sa première connexion afin de prendre le temps de démarrer sa journée en se réservant un sas de tranquillité :

« Les matins, j'essaye de ne pas y aller trop tôt, je sais pas pourquoi, je trouve ça mieux de pouvoir se réveiller tranquillement et que ça soit pas un besoin vital dès qu'on se réveille le matin. [...] Et le matin, si c'est la première chose qui nous vient à l'idée. Et ça, ça m'arrivait avant : quand j'étais au collège, c'était le matin direct mon téléphone. Et puis ça abîme les yeux en plus donc je trouve que c'est mieux de savoir gérer... Et puis ça devient une habitude, même si au début c'est difficile je pense à la fin ça devient naturel et c'est beaucoup mieux pour la santé je pense en général » (Lilou, 16 ans, en première).

¹⁶- Lorsque la fonction Ne pas déranger est activée, les alertes et appels arrivant sur l'appareil en mode verrouillé sont silencieux.

¹⁷- Le mode Silencieux désactive les fonctions sonores de l'appareil.

Tandis que pour Louis, les rituels de déconnexion se manifestent en la présence de ses grands-parents et lui permettent de se reconnecter aux souvenirs et à l'expérience déconnectée des moments passés avec eux ou chez eux lorsqu'il était enfant :

« C'est souvent chez mes grands-parents et euh... le matin, je me dis : bon aller, là je vais dessiner, je vais pas utiliser mon téléphone. Parce que chez mes grands-parents, ils me laissent plus de liberté au niveau du téléphone et justement, le fait que j'ai plus de liberté... alors avant, je l'utilisais très souvent. Puis là je me dis : toute la journée, c'est un peu triste... Enfin... je ressens plus le même plaisir que quand j'étais enfant et quand j'étais enfant justement, que j'aimais bien aller chez eux, ben j'avais pas le téléphone à ce moment-là. Donc j'essaie de mélanger un peu les deux : un peu de téléphone et en même temps, je sors, je profite, je dessine, je fais des choses » (Louis, 15 ans, en seconde).

PARTIE 4 - Discussion finale

L'objectif de notre étude était de déterminer ce qui, en 2017, constitue des mobiles de déconnexion aux technologies digitales pour les jeunes lycéens et d'en connaître les modalités et les formes. Résolument inscrite dans les études d'usage de l'Internet et des TIC¹⁸, notre approche de la déconnexion est de celles qui interrogent les modes d'appropriation des innovations et des nouvelles technologies et cherchent à dépasser les clivages entre usages et non usages du « numérique » pour mettre à jour les pratiques dans le temps du quotidien.

Les résultats ainsi établis montrent que d'une part, les pratiques de déconnexion répondent à des logiques de préservation des temps sociaux dans la vie réelle hors ligne (*IRL*¹⁹) et de régulation de l'activité connectée ; et que d'autre part, elles s'inscrivent dans des conduites d'ordre rituelles aboutissant à la définition d'un espace singulier où se confondent usage et non usage, engagement, interruption et renouvellement de l'engagement et dans lequel se dessine une subtile dialectique tournée vers l'émergence des subjectivités, la construction des identités et la maîtrise individuelle de soi (Coutant, 2011).

À ce titre, dans le triple contexte de la convergence, de l'accès et du partage évoqué en introduction, la déconnexion nous apparaît comme au centre d'enjeux liés, d'une part, au développement de la puissance d'action et à la capacitation des individus (*empowerment*) ; et d'autre part à la « bataille » stratégique de la commutation (Guillaume, 1998) dont elle constitue, nous le verrons, une des opérations.

4.1- La déconnexion comme vecteur de capacitation (*empowerment*) des individus :

Au-delà des considérations liées aux pratiques de déconnexion, l'analyse de données collectées a permis de montrer que l'engagement dans une activité connectée, autrement dit, la connexion est corrélée avec le sentiment de l'ennui. De la part de nos informateurs, il s'agit d'aller sur Internet ou de se connecter aux réseaux sociaux numériques parce qu'il n'y a « rien d'autre de mieux à faire » et qu'on y trouvera à moindre frais (mais au prix de beaucoup de temps) de quoi se divertir et faire « passer le temps ».

¹⁸- Technologies de l'Information et de la Communication

¹⁹- *In Real Life*

Se déconnecter, c'est donc aussi échapper à l'ennui et reprendre le contrôle sur sa propre temporalité. Interrompre son activité en ligne, signifie mobiliser sa concentration pour le travail et la réussite scolaire. Interrompre son activité en ligne signifie passer du temps à déchiffrer les notes de la *Sonate du printemps* de Beethoven ou passer des heures à s'appliquer sur un dessin. Interrompre son activité en ligne signifie se dépasser sur un terrain de football ou de rugby avec ses coéquipiers. Interrompre son activité en ligne signifie partager avec ses proches et prendre le temps de manger sereinement. Interrompre son activité en ligne signifie se reconnecter avec les souvenirs et l'émotion du temps passé plus jeune auprès de ses grands-parents. Interrompre son activité en ligne c'est retrouver le temps long de la lecture d'un roman. Interrompre son activité en ligne signifie donner de son temps à la Croix-Rouge les mercredi soir et les week-ends. Enfin, interrompre son activité en ligne ne signifie pas y renoncer.

En d'autres termes, les formes de déconnexion observées et analysées au cours de cette étude apparaissent comme des manifestations de la prise en charge de l'individu par lui-même de sa condition économique, sociale et familiale. Un phénomène identifié dans la littérature par le terme anglais *empowerment*.²⁰ Selon Bacqué et Biewener (2013), l'*empowerment* articule deux dimensions, celle du pouvoir (entendue comme la capacité à faire), « qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. » Très en vogue en France depuis le début des années 2000, la notion alimente de nombreux débats et recherches autour des questions de la participation citoyenne et de l'émancipation dans des champs aussi variés que l'éducation, le management, la politique ou l'économie. Le numérique bien sûr n'est pas en reste, bien au contraire ; et un rapport récent publié le 9 mars 2017 sous l'égide de l'Agence nationale de la recherche (ANR) est même venu rendre compte des « réalités de l'*empowerment* à l'ère numérique » en tentant de « déterminer à quels groupes sociaux les outils numériques permettent le plus d'élargir le spectre des opportunités dans différentes sphères de la vie sociale (sociabilité, participation politique, accès à l'information, éducation/apprentissages, augmentation du pouvoir d'achat, insertion professionnelle, etc.). »²¹ Il s'agit là d'interroger la question de l'appropriation des technologies digitales « au regard de l'enjeu de l'*empowerment* des citoyens ». Si l'étude interroge les potentialités offertes par le numérique en termes d'augmentation du pouvoir d'agir, elle le fait sous l'angle strictement connectiviste.

²⁰ - Souvent traduit en français par le terme capacitation.

²¹ - Cf. Le projet ANR *capacity*. p.4.

Il nous semble cependant que cette approche reste limitée, tant elle ne prend pas en compte l'appropriation du point de vue de la capacité à s'extraire et à interrompre l'activité en ligne ; et qui selon nous est centrale lorsqu'il s'agit, d'une part de comprendre les usages et leurs évolutions et d'autre part de déterminer leur rôle dans le processus d'*empowerment* des individus, entendu comme étant la capacité qu'on les gens pour gagner du pouvoir d'agir sur leur vie. En effet, notre analyse relève à plusieurs reprises que pour nos informateurs, la déconnexion est envisagée comme un phénomène grâce auquel ils opèrent une prise de contrôle sur eux-mêmes afin d'augmenter leur puissance d'agir (Spinoza, 1677)²². Sur leur capacité de travail et de concentration, leur capacité à progresser dans leurs activités électives, leur capacité à échanger et à se reconnecter avec leurs proches etc.

Par ailleurs, dans le contexte des industries culturelles théorisé par Adorno et Horkheimer au sein de l'école de Frankfort à la fin de années 1940 et dans celui du paradigme industriel de la convergence (Bouquillon, Moeglin et Miège, 2013), la présence en ligne soumet l'individu à des injonctions connectivistes diverses qui légitiment la « formation de grands groupes financiers ou de pôles surpuissants » (Bouquillon, Moeglin et Miège, 2013) dont les intérêts financiers et stratégiques sont primordiaux. Dans de tels contextes, les conglomérats exercent une domination sur les individus qui sont moins considérés comme des citoyens que comme des clients et des consommateurs²³. Enclosure, publicités ciblées, collecte de données personnelles : les logiques industrielles de standardisation irradiant tout l'espace en ligne et exercent une domination sur les individus en les mobilisant dans des rapports de pouvoir inégalitaires susceptibles de leur faire violence et de les réduire à peu. Nos informateurs possèdent une conscience de ces rapports de force inégalitaires. Ils ont souvent évoqué l'idée d'une prise de conscience qui serait à l'origine de nouveaux réflexes de déconnexion (santé, concentration, attention, données personnelles, temps...). Or, pour Bacqué et Biewener (2013) « la prise en compte des relations de pouvoir dans les processus d'*empowerment* y représente une tension inhérente ». La déconnexion apparaît ainsi comme un phénomène apte à réduire l'inégalité dans les rapports de force à l'œuvre dans l'espace numérique et d'en corriger les déséquilibres en recentrant l'initiative vers l'utilisateur.

²² - D'après les cours de Gilles Deleuze, Université Paris-VIII, 1980-1981 (disponible en ligne en podcast)

²³ - Jean Baudrillard a bien montré que la consommation, loin de participer à la puissance d'action des individus, est un système culturel complexe qui accroît la dépendance de l'Homme aux objets et à la matière. (Cf. Baudrillard, Jean. *La société de consommation*. 1970)

En outre, la déconnexion est aussi le moyen pour nos informateurs de s'extraire de la virtualité²⁴ des télécommunications et des télétransmissions du réseau qui par nature sont partielles et incomplètes (Guillaume, 1998). La déconnexion représente ainsi le passage de la téléactivité, limitée, partielle et superficielle, à l'activité, plus complexe et riche de l'infinie et incomparable palette de ce qui ne se télétransmet pas (gestuelle, odeurs, confiance, convivialité, contact...). D'ailleurs, comme le fait remarquer Marc Guillaume (1998), les activités de direction sont rarement des téléactivités ; et « plus les téléactivités se développent et se banalisent, plus la coprésence²⁵ devient essentielle, désirable, décisive... ou, au moins, complémentaire. » On voit bien ici, le potentiel d'empowerment que portent les opérations de déconnexion.

Pour autant, la déconnexion reste un phénomène partiel et itératif (Cf. *supra*) ; tout comme l'est la connexion dont elle est le complément et dont les deux se rejoignent pour former le phénomène de l'usage et de l'appropriation de l'Internet. Connexion et déconnexion seraient ainsi, pour reprendre la philosophie de Spinoza²⁶, les deux termes d'un même rapport constitutif, celui de l'usage ; lequel serait à l'origine de la composition du rapport complexe qu'est l'*empowerment* dans le contexte du numérique. On touche là à une caractéristique particulièrement intéressante des phénomènes de déconnexion observés au cours de cette étude. La déconnexion telle que pratiquée par nos informateurs, en ceci qu'elle s'inscrit dans un processus relevant d'une série d'opérations, exprime des propriétés commutatives.

4.2- De la notion de déconnexion à celle de commutation :

Selon Guillaume (1998), la fonction de commutation « regroupe toutes les opérations qui permettent, en amont, pendant ou en aval d'un processus de communication ou d'information, de recherche, d'établir, de maintenir, de modifier ou d'interrompre les liaisons entre les éléments pertinents [et partie prenante] pour ce processus ». Dans notre étude, nos informateurs se positionnent autour des opérations qui consistent donc dans l'interruption et le maintien ou non des liaisons établies dans le processus de communication ou d'information. La déconnexion apparaît alors comme l'une des opérations constitutives de la fonction de commutation propre aux dispositifs d'informatique connectée²⁷ que sont les technologies digitales. L'informatique

²⁴- La virtualité : ce qui est en puissance. Par opposition à ce qui est en essence (CNRTL)

²⁵- Moyens de communication en face-à-face, réunion etc... (Guillaume, 1998)

²⁶- *Ibid*

²⁷- Nous empruntons ici la formule utilisée par Fabien Granjon (2012) et que nous substituons à celles de TIC et de technologies digitales.

connectée est ainsi, grâce à l'ordinateur et sa puissance de calcul, la technologie qui confère à la commutation toute sa puissance (Guillaume, 1998). Laquelle est encore davantage renforcée par l'architecture réseau et par l'hypertexte, qui en dotant les documents²⁸ numériques de nœuds et de balises, les préparent à la commutation avec d'autres documents pareillement dotés. Le fonctionnement de l'Internet, de ses applications et de ses dispositifs d'accès est donc hautement commutatif. Les pratiques de déconnexion, partielles, itératives et traversées autant que nourries par les phénomènes propres à la présence en ligne (recherche, accès, établissement, maintien, rupture de liaisons), révèlent ainsi, une teneur commutative dont il convient de prendre la mesure. Chez nos informateurs, cette teneur est manifeste. Les formes d'usage dans lesquelles s'insèrent les phénomènes de déconnexion observées, s'inscrivent nettement dans une logique commutative comprenant phases de recherche, d'établissement, de maintien, de modification, d'interruption et/ou de rejet des liaisons.

Comme le souligne Guillaume (1998), la fonction de commutation est au cœur des processus de communication et d'information dont elle est devenue une fonction centrale et stratégique, moteur des évolutions à l'œuvre depuis l'avènement du web à la fin des années 1990. L'enjeu de l'*empowerment* à l'ère du numérique dont il est question plus haut, s'inscrit dès lors dans les problématiques liées au contrôle de cette fonction à travers le contrôle des opérations qui la compose. Les phénomènes de « présences obstinées » (Datcharry et Licoppe, 2007) (Cf. *supra*), illustrent bien les efforts déployés par les grands opérateurs en matière de design et d'ergonomie, pour orienter l'expérience utilisateur vers toujours plus de recherche et de maintien des liaisons au détriment des ruptures et des interruptions. Ce faisant, ils imposent le rythme et les temporalités industrielles du secteur. C'est ainsi toute la puissance commutative de l'Internet et du web qui est accaparé au seul bénéfice des intérêts stratégiques et financiers colossaux qui le parcourent. L'enjeu est de taille, puisque comme le remarque Guillaume (1998), il s'agit de « donner aux réseaux et aux commutateurs leur statut d'outils qui doivent être insérés dans les processus de formation et de réflexion au lieu de les soumettre à leurs logiques techniques » et nous de rajouter, et aux logiques mercantiles des agents commutateurs dominants du secteur. Ainsi, les fonctions de commutation et les logiques de l'usage des nouveaux médias commutatifs, qui restent peu étudiées par rapport aux recherches abondantes sur l'usage de l'Internet et des TIC nous paraissent offrir un point de vue englobant et avantageux pour mettre à jour de nouveaux modèles de compréhension et d'analyse des pratiques.

²⁸- Nous renvoyons ici à l'acception classique du terme document défini par Paul Otlet comme relatif à tout ce qui est porteur d'information.

4.3- Implications professionnelles :

De tels modèles, ne sauraient se suffire à eux-mêmes et le professeur documentaliste en tant qu'enseignant et maître d'œuvre d'une éducation aux médias et à l'information (EMI) au sein des EPLE²⁹, se doit de saisir au plus profond quels sont les usages réels des technologies digitales. Son action dans le champ de l'EMI se fait à la croisée des directives de l'institution scolaire et des résultats des terrains d'étude et de recherche. Par ailleurs, pour Josiane Jouët (1997),

« les pratiques de communication s'élaborent autour d'une double médiation. Cette dernière est à la fois technique car l'outil utilisé structure la pratique ; mais la médiation est aussi sociale car les mobiles, les formes d'usage et le sens accordé se ressource dans le corps social. »

Le professeur documentaliste doit pouvoir assumer son positionnement à l'intérieur de ce dernier type de médiation afin de porter le sens des valeurs de la société et soutenir les apprentissages de ses élèves non seulement dans le champ de l'EMI mais également à l'occasion de la mise en place des divers parcours éducatifs.

4.3.1- La déconnexion et l'usage des médias commutatifs comme composante du parcours d'EMI³⁰ de l'élève :

Au même titre que l'accès aux divers services et applications du web ou que la navigation au sein de ses services, l'interruption de l'activité en ligne constitue une opération de commutation (cf. *supra*). Or, la gestion de la déconnexion ne va pas de soi (Keirnes *et al.* 2012). Il en est de même pour l'usage des médias commutatifs (tout comme des médias traditionnels³¹). Dans les deux cas, l'usage raisonné nécessite l'acquisition de compétences (Juanals, 2003). Juanals identifie l'ensemble de ces compétences comme constituant d'une culture de l'information. La culture de l'information³² regroupe, selon Maury (2013) « l'ensemble des savoirs et des savoir-faire partagés, des modèles sociaux de comportements, de normes, de valeurs, qui

²⁹- Etablissement Public Locaux d'Enseignement

³⁰- Education aux Médias et à l'Information

³¹- Médias dit irradiants : presse, radio, télévision, édition, publicité... (Guillaume, 1998)

³²- Ou culture informationnelle, ou littéracie

participent à définir l'importance de l'information, et à en permettre une utilisation raisonnée et éthique. » Ces compétences, savoirs et savoir-faire font l'objet d'une formalisation dans de nombreux référentiels³³ de compétences qui cadrent ce qu'un individu doit savoir pour vivre dans un monde d'information et largement médiatisé. Notre étude fait ainsi émerger l'idée et l'intérêt de faire de l'écologie de la déconnexion et plus largement des fonctions de commutation, une nouvelle composante du parcours EMI dans les collèges et les lycées. Autrement dit, de prendre en compte les phénomènes de déconnexion ; et plus généralement de réfléchir et de former au bon usage des médias commutatifs au travers des différentes opérations impliquées dans les processus de communication et d'information dont ils sont le théâtre. Il s'agit là de tirer le meilleur parti des technologies digitales ; car comme le remarque Guillaume (1998), « le bon usage des médias commutatifs passe par la recherche des complémentarités et hybridations permettant de combiner automatismes et intelligence humaine, rapidité de l'information et lenteur de l'assimilation et de la formation. »

4.3.2- Exposition et addictions aux écrans : la déconnexion comme composante du parcours santé de l'élève :

Une enquête a été menée en 2007 dans le but de déterminer les formes et les intensités des pratiques de loisirs devant écrans (internet, télévision, jeux-vidéo) des collégiens. Cette enquête, inscrite dans le cadre de la psychosociologie des usages et des travaux sur la cyberdépendance a été menée à partir du test de dépendance d'Orman conçu pour identifier les troubles de dépendance liés aux écrans. Elle fait apparaître que si les cas de forte dépendance à Internet ne concernent qu'une part relative des élèves interrogés (7 % tout de même) (Louacheni *et al.* 2007), la dépendance à ce média est plus forte que celle observée pour la télévision (5 %). De plus, une courte majorité (59 % des participants à l'étude) n'est pas ou peu dépendante d'internet. C'est moins que pour la télévision (66 %) et que pour les jeux-vidéo (75 %). Par ailleurs, l'étude montre que l'usage intensif de l'Internet (plus de deux heures par jour en semaine) concerne environ un collégien sur trois et que les difficultés de régulation les plus nombreuses que rapportent les collégiens sont celles qui concernent l'usage d'internet : ils y passent plus de temps que prévu (56 %), sont gênés d'en limiter son usage (48 %), ce qui génère des plaintes de leur entourage (44 %) (Louacheni *et al.* 2007).

³³- Matrice EMI (Académie de Toulouse) ; ADBEN ; ACRL ; AASL ; UNSECO

L'étude, bien que bénéficiant d'un important échantillon, souffre d'être circonscrite sur la seule ville de Roubaix. Cependant, elle illustre le cas particulier du « média » Internet, de son usage et de la gestion de cet usage par les collégiens. Laquelle, à défaut de poser systématiquement problème, pose beaucoup de questions concernant, notamment, l'enjeu sanitaire de la dépendance et de l'addiction aux écrans. Le travail de recherche mené ici autour des phénomènes et des pratiques de connexion, nous semble ainsi être en mesure de fournir une base de réflexion et d'analyse afin de mener des actions pédagogiques sur la question. Le parcours d'éducation à la santé dont le texte³⁴ de cadrage institutionnel prévoit la généralisation de la prévention des conduites addictives, apparaît comme un cadre pédagogique adapté pour que le professeur documentaliste en collaboration avec les équipes enseignantes et de vie scolaire, investisse les questions de déconnexion et de régulation auprès des élèves.

4.4- Les limites de l'étude :

Le travail de recherche engagé ici et auquel nous devons la présentation et la discussion de ses résultats s'est inscrit dans une démarche scientifique que nous avons voulue rigoureuse et traversée d'une solide approche méthodologique. Pour autant, nous sommes conscients des biais et des limites qui le compose.

D'abord, si la méthode de l'entretien nous est apparue comme la plus en phase avec notre sujet et nos objectifs de recherche, il n'en demeure pas moins qu'elle s'inscrit au cœur d'une démarche inductive dont la validité scientifique est parfois contestée au profit des méthodes déductives. Pour ce qui nous concerne, la validité scientifique de la démarche inductive et de la méthode des entretiens semi-directifs, ne saurait être remise en cause et nous l'assumons. Cependant, il s'agit d'une technique complexe dont la validité et le statut scientifique reposent sur la maîtrise rigoureuse des principes qu'elle requiert³⁵ (Blanchet et Gotman, 2010). Notre position de chercheur inexpérimenté, peut ainsi constituer un biais car elle ne garantit pas que toutes les conditions aient été remplies en la matière.

D'autre part, les entretiens ont été menés auprès d'un échantillon limité d'individus (sept entretiens et neuf participants). La modicité de ce dispositif de collecte pourrait être de nature à renforcer les réserves évoquées précédemment à propos de la méthode inductive. Par ailleurs,

³⁴- Cf. Circulaire n° 2011-216 du 2 décembre 2011 (BOEN n°46 du 15 décembre 2011).

³⁵- « Préparation d'un protocole d'enquête adapté » ; « maîtrise des paramètres qui influent sur la situation d'entretien » ; « orientation sélective de l'écoute et des interventions ». (Blanchet et Gotman, 2010).

notre échantillon souffre de quelques déséquilibres, notamment du point de vue de l'homogénéité des catégories sociaux professionnelles (CSP) représentées³⁶ et d'une parité des sexes que partiellement atteinte (quatre garçons et cinq filles).

³⁶- Seules les CSP dites « moyennes » sont représentées (cf. tableau synoptique p. 25).

CONCLUSION

Ce travail de recherche a permis d'analyser les usages des technologies digitales à partir des logiques d'action liées à la déconnexion. Nous avons mené pour cela une série de sept entretiens semi-directif auprès de neuf lycéens et lycéennes âgé.e.s de 15 à 17 ans, à partir desquels nous avons sondé leurs pratiques et leurs représentations en matière de déconnexion et de rupture de l'activité connectée afin de dégager quels en étaient les mobiles et les modalités. Une analyse qualitative, thématique et transversale effectuée sur les quelques 280 minutes d'entretiens enregistrées a permis de faire émerger les données saillantes à partir desquelles nous avons établi nos résultats.

Les pratiques de déconnexion observées révèlent que les mobiles d'interruption de l'activité en ligne sont liés à des logiques de préservation de soi (intimité, santé, concentration...) et des temps sociaux (famille, amis, activités électives...) ainsi qu'à des logiques de régulation et de contrôle de la présence en ligne. Les données collectées et analysées ont également permis de distinguer les modalités de mise en œuvre des phénomènes de déconnexion et d'interruption de l'activité en ligne. Il s'agit le plus souvent d'une déconnexion volontaire et assumée. Par ailleurs, l'interruption, en aucun cas définitive ou envisagée comme telle, est temporaire et toujours suivie d'une reconnexion. Sa dynamique est ainsi partielle et itérative et consiste par divers moyens en une mise à distance sensorielle du dispositif de connexion (le plus souvent, le téléphone mobile). On constate que les moyens de mise à distance du dispositif sont inclus dans le dispositif lui-même dont ils constituent des fonctionnalités utiles et investies (mode avion, mode ne pas déranger, mode silencieux...). On constate enfin, que les pratiques de déconnexion s'inscrivent dans une dimension rituelle de l'usage des technologies digitales pouvant aboutir à des routines de désengagement et d'interruption de la présence en ligne.

Enfin, au regard de cette analyse, notre hypothèse est que les phénomènes de déconnexion observés s'inscrivent dans le fonctionnement commutatif de l'Internet et qu'ils relèvent d'un processus complexe d'*empowerment* par lequel l'individu cherche à s'émanciper des rapports de force inégalitaires et les logiques d'assujettissement que font peser les grands acteurs du secteur du numériques et des technologies. Sans pour autant se mettre à l'écart du formidable et puissant mouvement induit par les technologies numériques, l'individu opère des conduites de mise à distance au travers desquelles, ce sont des complémentarités et des

hybridations permettant de combiner favorablement les temporalités du *on-line* avec celles du *off-line* qui sont recherchées.

Or, ces complémentarités et hybridations qui consistent à écarter autant que possible les préjugés pour tirer le meilleur profit des technologies digitales dans les apprentissages et la socialisation des élèves est au cœur de l'action du professeur documentaliste et des enseignants et éducateurs en général. La compréhension des pratiques de déconnexion et de leurs représentations apparaît comme un enjeu important dans la mise en œuvre de situations pédagogiques à même d'assurer ces complémentarités et soutenir les intérêts des élèves.

Par ailleurs, les usages des technologies digitales, envisagés à travers les différentes opérations de commutation qui les composent nous paraissent de nature à éclairer favorablement les rapports de forces stratégiques et centraux inédits induits par le développement massif du numérique. La place qu'occupe l'utilisateur à l'intérieur de ces rapports et son positionnement au sein des fonctions de commutation des nouveaux médias ainsi que les effets de ce positionnement sur les processus d'*empowerment* nous apparaissent comme autant de pistes de recherches futures à investir.

BIBLIOGRAPHIE :

- AIGRAIN, Philippe. De l'accès libre à la science ouverte. In. *Libres Savoirs, les biens communs de la connaissance*. C&F Editions, 2011. p. 77-86.
- AKRICH Madeleine, CALLON, Michet et LATOUR, Bruno. « À quoi tient le succès des innovations ? 1 : L'art de l'intéressement ; 2 : Le choix des porte-parole ». *Gérer et comprendre*. Annales des Mines, 1988. [Consulté le 09/05/2017]. URL : <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/08/17/41/PDF/SuccesInnovation.pdf>
- ALLARD, Laurence. Emergence des cultures expressives, d'internet au mobile. *Médiamorphose*, 2007.
- AUBERT, Nicole et HAROCHE, Claudine. « Être visible pour exister : l'injonction à la visibilité », in Aubert, Nicole *et al.*, Les tyrannies de la visibilité, *ERES « Sociologie clinique »*, 2011 (), p. 7-22.
- BACQUE, Marie-Hélène et BIEWENER, Carole. L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ?. [En ligne]. *Idées économiques et sociales*, 2013, n°173, p. 25-32. [Consulté le 08/04/2017]. URL : <http://www.cairn.info/revue-idees-economiques-et-sociales-2013-3-page-25.htm>
- BARRÈRE, Anne. *L'éducation buissonnière. Quand les adolescents se forment par eux-mêmes*. Armand Colin, 2011, 228 p.
- BAUDRILLARD, Jean. *La société de consommation*. Gallimard, 2008. Coll. Folio Essais.
- BEN YOUSSEF, Adel. « Les quatre dimensions de la fracture numérique », *Réseaux*, 5/2004 (n° 127-128), p. 181-209.
- BLANCHET, Alain et GOTMAN, Anne. *L'Enquête et ses méthodes. L'entretien*. Armand Collin, 2010. Coll. Sociologie Antropologie.
- BONNEVILLE, Luc. La représentation de la temporalité chez les utilisateurs d'Internet. [En ligne]. *COMMposite*, 2000. [Consulté le 29/12/2016]. URL : <http://www.composite.org/index.php/revue/article/view/37/0>

- BOUQUILLON, Philippe, MIÈGE, Bernard et MOEGLIN, Pierre. *L'industrialisation des biens symboliques. Les industries créatives en regard des industries culturelles*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2013.
- BRICE *et al.*. Credoc - baromètre du numérique 2015 - Diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française. [En ligne]. CGE, ARCEP, 2015. [Consulté le 29/01/2017]. URL : http://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/CREDOC-Rapport-enquete-diffusion-TIC-France_CGE-ARCEP_nov2015.pdf
- BROTCORNE, Périne, MERTENS, Luc et VALENDUC, Gérard. *Les jeunes off-line et la fracture numérique : les risques d'inégalités dans la génération des « natifs numériques »*. [En ligne]. Bruxelles : Service public de programmation intégration sociale ; POD Maatschappelijke integratie, 2009. [Consulté le 20/02/2017]. URL : <http://www.mi-is.be/be-fr/doc/fracture-numerique/les-jeunesoff-line-et-la-fracture-numeriquenatifs-numeriques>
- BROUE Caroline. Qu'est-ce que l'empowerment ? [Podcast radio en ligne]. France Culture, 2013, 28 min. [Consulté le 10/04/2017]. URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/la-grande-table-1ere-partie/quest-ce-que-lempowerment>
- CARDON Dominique. Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0, *Réseaux*, 2008/6, n° 152, p. 93-137.
- CHAUDIRON, Stéphane et Ihadjadene, Madjid « De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles ». [En ligne]. *Études de communication*, 35, 2010, mis en ligne le 01 décembre 2012. [Consulté le 20 décembre 2016]. URL : <http://edc.revues.org/2257> ; DOI : 10.4000/edc.2257
- CHAUDIRON, Stéphane. « Hypermédias et pratiques numériques, Actes de la Conférence H2PTM'11, (coord. Imad Saleh, Luc Massou, Sylvie Leleu-Merviel, Yves Jeanneret, Nasreddine Bouhaï et Pierre Morelli). [En ligne]. *Études de communication*, 37, 2011, mis en ligne le 07 mars 2012. [Consulté le 20/12/2016]. URL : <http://edc.revues.org/3235>

- COUTANT, Alexandre. « Des techniques de soi ambivalentes ». [En ligne]. *Hermès, La Revue*, 1/2011, (n° 59), p. 53-58. [Consulté le 20/02/2017] URL : <https://www-cairn-info.nomade.univ-tlse2.fr/revue-hermes-la-revue-2011-1-page-53.htm>
- DE CERTEAU, Michel. *L'invention du quotidien, I : arts de faire*. Gallimard, nouvelle ed., 1990. 416 p.
- DATCHARY, Caroline et LICOPPE, Christian. La multi-activité et ses appuis : l'exemple de la « présence obstinée » des messages dans l'environnement de travail. [En ligne]. @ctivités, Association Recherches et Pratiques sur les ACTivités, 2007. [Consulté le 20/05/2017]. URL : <http://www.activites.org/v4n1/datchary.pdf>.
- DOMENGET, Jean-Claude. Formes de déconnexion volontaire et temporalités de Twitter. *Réseaux*, 4/2014 (n° 186), p. 77-103.
- DENOÛEL, Julie et GRANJON, Fabien (dirs). *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages*. Paris, Éd. Transvalor/Presses des Mines, coll. sciences sociales, 2011, 320 p.
- DONNAT Olivier, « Pratiques culturelles et usages d'internet », *Culture études*, 3/2007 (n°3), p. 1-12.
- DONNAT Olivier, « Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Éléments de synthèse 1997-2008 », *Culture études*, 5/2009 (n°5), p. 1-12.
- FELIO, Cindy et CARAYOL, Valérie. Apports de la technique des incidents critiques à l'étude des pratiques d'hyper connexion des cadres. [En ligne]. In. Communication et débat public. Les réseaux numériques au cœur de la démocratie ? *L'Harmattan*, 2013. Coll. Communication et civilisation. pp.229-237. [Consulté le 29/04/2017]. URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00944728/document>
- FRANÇOIS, Sébastien. La participation médiatique selon Henry Jenkins (note critique). *Terrains & travaux*, vol. 15, no. 1, 2009, pp. 213-224.
- GRANJON, Fabien. « Le « non-usage » de l'internet : reconnaissance, mépris et idéologie ». [En ligne]. *Questions de communication* 18, 2010. [Consulté le 23/08/2016]. URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/410>

- GRANJON, Fabien. *Reconnaissance et usages d'internet. Une sociologie critique des pratiques de l'informatique connectée*. Presses des Mines, 2012, 216 p.
- GUILLAUME, Marc. La révolution commutative. [En ligne]. *Cahiers de médiologie* n°6, 1998. Pp. 157 – 173. [Consulté le 20/05/2017]. URL : http://mediologie.org/cahiers-de-mediologie/06_mediologues/guillaume.pdf
- HOUDE, Olivier (dir.). *Le raisonnement*. Presses Universitaires de France. Coll. « Que sais-je ? », 2014, p. 3-18.
- JOUËT, Josiane. Pratique de communication et figures de médiation. Des médias de masses aux technologies de l'information et de la communication. [En ligne]. *Sociologie de la communication*, 1997, vol.1, n°1, pp. 291-312. [Consulté le 21/05/2017].URL : http://www.persee.fr/doc/reso_004357302_1997_mon_1_1_3843#reso_004357302_1997_mon_1_1_T1_0311_0000
- JUANALS, Brigitte. *La culture de l'information : du livre au numérique*. Lavoisier, 2003.
- KERNEIS, Jacques, COUTANT, Alexandre, ASSOGBA Henri et STENGER, Thomas. « Les natifs numériques profitent-ils de la convergence ? Constats nuancés et pistes de réflexion pour les éducateurs » [En ligne]. *Études de communication*, n°38, 2012. [Consulté le 14 février 2017]. URL : <http://edc.revues.org/3386>
- KWOK CHOON, Mary Jane. La déconnexion temporaire à Facebook : entre FOMO et l'interiorisation douce du contrôle social. [En ligne]. *Tic&société*, vol.10 n°1, 2016. [Consulté le 26 décembre 2016]. URL : <http://ticetsociété.revues.org/2019>
- LACHANCE, Jocelyn, « De la déconnexion partielle en voyage : l'émergence du voyageur hypermoderne ». *Réseaux*, 4/2014 (n° 186), p. 51-76.
- LAFRANCE, Jean-Paul. Les médias face à la communication sociale : le paradoxe canadien. *Hermès, La Revue*, vol. 48, no. 2, 2007, pp. 39-45.
- LARDELLIER, Pascal. Introduction. Ritualités numériques. *Les Cahiers du numérique*, 2013/3 (Vol. 9), p. 9-14.
- LAURENT Roxane, « Pratiques culturelles en ligne, en France et en Europe. Points de repère et de comparaison 2007-2014 ». *Culture chiffres*, 2/2015 (n° 2), p. 1-24.

- LE DOUARIN, Laurence et DELAUNAY-TÉTERL, Hélène. Le « net scolaire » à l'épreuve du temps « libre » des lycéens. [En ligne]. *Revue Française de Socio-Économie*, 2011/2 (n° 8), p. 103-121. [Consulté le 29/05/2017]. URL : <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2011-2-page-103.htm>
- LOUACHENI, Camélia, PLANCKE, Laurent et ISRAEL, Martine. Les loisirs devant écran des jeunes. Usages et mésusages d'internet, des consoles vidéo et de la télévision. *Psychotropes*, 3/2007, Vol. 13), p. 153-175.
- MAURY, Yolande. Culture informationnelle, à l'heure de la convergence numérique : centralité des acteurs dynamiques de la culture. [En ligne]. *Les Cahiers de la SFSIC*, Société française des sciences de l'information et de la communication, 2013, p. 39-43. [Consulté le 21/02/2017]. URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01002903>
- OCTOBRE, Sylvie. Les loisirs culturels des 6-14 ans. *Questions de culture*. La Documentation française, 2004.
- PRENSKY, Marc. Digital natives, Digital Immigrants. [En ligne]. *On the horizon*, vol.9, n°5, 2001. [Consulté le 26/05/2017]. URL: <http://www.marcprensky.com/writing/Prensky%20-%20Digital%20Natives,%20Digital%20Immigrants%20-%20Part1.pdf>
- PROULX, Serge et JAUREGUIBERRY, Francis. *Usages et enjeux des technologies de communication*. Ed. Eres, 2011.
- PROVONOST, Gilles et MERCURE, Daniel. *Temps et société*. Québec, Institut Québécois de Recherche sur la Culture, 1989.
- RIEFFEL, Remy. *Révolution numérique, révolution culturelle ?*. Gallimard, 2014. Coll. Folio actuel. 348 p.
- ROGER, Everett M. *Diffusion of innovations*. Free press, 4e ed, 1995. 519 p.